

# Électricien

**Direction/ Service** : Direction des Services Techniques – Service Maintenance des bâtiments/ garage

**Type de contrat** : Emploi permanent

**Profil** : Électricien

La commune de Saint Marcellin (Isère), 8 500 habitants, est la ville principale du territoire Sud Grésivaudan composé de 47 communes regroupées au sein de Saint-Marcellin Vercors Isère communauté. Située à l'interstice des agglomérations Grenobloise et Valentinoise, Saint-Marcellin contribue au dynamisme et au rayonnement de son territoire. Elle assume par ses équipements, ses commerces et ses entreprises de nombreuses fonctions de centralité

Sous la responsabilité du Chef d'équipe Maintenance des bâtiments, vous assurez l'entretien et l'amélioration des installations des bâtiments communaux.

Vous assurez la maintenance électrique basse tension et la mise aux normes des installations.

Vous effectuez les travaux de rénovation ou de réaménagement des installations électriques.

Vous assurez le contrôle et le bon fonctionnement des alarmes incendie.

Vous assurez une veille technique et réglementaire du matériel sur les équipements communaux.

Vous assurez le suivi des entreprises et des intervenants qui effectuent les travaux courants et les contrôles périodiques électriques.

Vous participez aux missions de déneigement de la commune.

Vous participez à l'installation et au démontage des

illuminations de Noël ainsi qu'à la mise en place des festivités organisées par la ville.

Vous rendez compte auprès de votre hiérarchie de tout problème mettant en cause la sécurité des bâtiments.

Vous assurez un rôle d'alerte et d'information sur l'état des installations et signalez les dysfonctionnements éventuels.

Vous détenez une bonne connaissance en basse et moyenne tension. Vous connaissez le matériel électrique pour la mise en œuvre. Vous savez lire des plans et maîtrisez les normes électriques (section de câbles, protections et symboles pour la lecture de schémas).

Vous connaissez les consignes de sécurité et les gestes et postures en lien avec les missions remplies.

**Qualification:** CAP, BEP installations des équipements électriques, Bac Pro électricité

**Permis B**

**Postes à 100 %**

**Particularité du poste :** Astreintes d'exploitation

**Rémunération :** Rémunération statutaire – Régime indemnitaire (prime mensuelle) + Tickets restaurants + participation mutuelle + adhésion Comité œuvres sociales (CE) possible.

**Prise de poste :** Début juillet

**Type d'emploi :** Temps plein

## **Contact**

**Service ressources humaines**



Hôtel de Ville,  
21 place d'Armes



[04 76 38 81 13](tel:0476388113)



[ressources.humaines@st-marcellin.fr](mailto:ressources.humaines@st-marcellin.fr)

---

## Animateur Jeunesse

**Service / Pôle** : Service Education, Jeunesse, Famille, Sport et Association / Pôle services à la population

**Type de contrat** : Emploi permanent

**Profil** : Animateur Jeunesse

La commune de St Marcellin (Isère), 8 500 habitants, est la ville principale du territoire Sud Grésivaudan composé de 47 communes regroupées au sein de Saint-Marcellin Vercors Isère communauté. Située à l'interstice des agglomérations Grenobloise et Valentinoise, Saint-Marcellin contribue au dynamisme et au rayonnement de son territoire. Elle assume par ses équipements, ses commerces et ses entreprises de nombreuses fonctions de centralité dont la présence de trois établissements scolaires du secondaire regroupant plus de 2 000 élèves.

Une structure de jeunesse est un outil d'intervention sociale dédié à la jeunesse. Elle a pour objectif d'encadrer et d'accompagner les jeunes dans leurs démarches multiples et dans la réalisation de leurs projets. L'adolescent, placé au centre de la structure, peut alors évoluer, s'affirmer,

proposer des idées d'activités et de projets collectifs.

L'Animateur Jeunesse sera chargé , sous l'autorité de la coordinatrice jeunesse rattachée au pôle services à la population, de diriger et animer:

- L'accueil de loisirs sans hébergement jeunesse 11-17 ans "Activ'Jeunes"
- L'accueil jeune 14-18 ans
- Le conseil Municipal Jeune de Saint-Marcellin 12-16 ans

Ces structures s'inscrivent dans un projet où l'implication, l'autonomie et l'engagement du jeune est mis en avant. Ce sont également des espaces pour pouvoir se retrouver entre jeunes et organiser ses propres projets.

Il pilotera également d'autres dossiers transversaux notamment d'animation jeunesse en lien avec les services et les équipements de la commune.

**Vous aurez pour principales missions :**

## **Direction et animation de l'accueil de loisirs extrascolaires et de l'accueil des jeunes**

- Garantir le bon déroulement du PEL/PEDTI et des projets éducatifs et pédagogiques des accueils de loisirs
- Concevoir et évaluer le projet pédagogique avec l'équipe d'animation et permettre la participation des adolescents à sa conception.
- Impulser, organiser, coordonner et évaluer l'ensemble des différents projets au sein des accueils.
- Encadrer l'équipe d'animation et impulser une dynamique de travail en équipe.
- Gérer le volet pédagogique, administratif et financier de l'accueil de loisirs en lien privilégié avec la coordinatrice

- Représenter la commune dans le cadre des réunions institutionnelles en lien avec la coordinatrice
- Coordonner et animer le Conseil Municipal Jeunes (CMJ)
- Aller à la rencontre des jeunes sur les espaces publics
- Animer les réseaux sociaux (promeneur du net).

## **Compétences et Aptitudes requises :**

### **Savoir :**

- Savoir rédiger un projet pédagogique et des projets d'animation.
- Maîtriser la gestion budgétaire et administrative des structures jeunesse
- Maîtriser les capacités managériales obligatoires
- Maîtriser les règles de sécurité et de la réglementation relative à l'accueil de jeune et la mise en œuvre des activités.
- Maîtriser les outils informatiques et numériques.
- Capacité à nouer des interactions et travailler en partenariat avec tous les acteurs
- Qualités relationnelles et savoir adapter sa communication selon les publics (enfants, familles, personnel enseignant, élus...)
- Être proactif et force de proposition

### **Aptitudes/ Qualités :**

- Sens du service public
- Capacité d'écoute et bonnes qualités relationnelles
- Aptitude au travail transversal et en équipe
- S'adapter à la diversité sociale et culturelle du groupe
- Communiquant, créatif, créateur de lien, sens de la responsabilité, patient, organisé, accueillant, bienveillant, dynamique.
- Forte capacité d'adaptation et de volonté d'expérimentation et d'innovation
- Capacité d'initiative, dynamisme, disponibilité...

**Qualification:** Titulaire à minima du BPJEPS LTP et équivalences, BAFD et PSC1 souhaité

**Permis B valide et capacité avérée de conduite d'un mini bus obligatoire**

**Postes à 100 %**

**Particularité du poste :** Temps de travail annualisé avec des variations d'horaires entre les périodes scolaires et extrascolaires en fonction des missions et des projets et disponibilité en soirée et week-end en fonction des missions et des projets.

**Rémunération :** Rémunération statutaire + prime mensuelle + COS + chèques déjeuner.

**Prise de poste :** Début juillet

**Type d'emploi :** Temps plein

## Contact

**Service ressources humaines**



Hôtel de Ville,  
21 place d'Armes



[04 76 38 81 13](tel:0476388113)



[ressources.humaines@saint-marcellin.fr](mailto:ressources.humaines@saint-marcellin.fr)

---

# Agent d'entretien des équipements sportifs

**Service / Site :** Service Sports

**Profil :** Agent technique

## **Vous aurez pour principales missions :**

Sous la responsabilité de la Cheffe d'équipe, vous effectuez les travaux de nettoyage, d'entretien et de remise en ordre des surfaces des sites sportifs de la Ville,

Vous assurez l'entretien courant du matériel et des locaux ainsi que les petites réparations dans les bâtiments sportifs de la commune.

Vous entretenez les locaux en fonction du plan de travail fixé, vous nettoyez, désinfectez les surfaces (vestiaires, locaux sportifs, circulations, ...), les corbeilles et changer les sacs poubelles, les sanitaires, les sols, les faïences murales, les miroirs et les plans de travail.

Vous entretenez le linge (lavage, séchage et rangement du linge) et assurez l'entretien et le nettoyage du matériel pédagogique et des locaux scolaires.

Vous assurez un réapprovisionnement régulier en consommables (papiers, savons...) des locaux.

Vous rendez compte auprès de votre hiérarchie de tout problème mettant en cause la sécurité, le confort des usagers ou la propreté de l'établissement.

Vous assurez un rôle d'alerte et d'information sur l'état des locaux et signalez les dysfonctionnements éventuels.

## Capacités et Compétences requises :

- Vous maîtrisez les protocoles et les techniques d'hygiène et d'entretien du matériel, vous connaissez les produits d'entretiens et maîtrisez les règles de base d'hygiène en collectivité, les conditions de stockage, les règles de dosages et les modalités d'utilisation des produits d'entretien dans le respect de l'environnement.
- Vous connaissez les consignes de sécurité et les gestes et postures en lien avec les missions remplies.
- Vous êtes respectueux des horaires et des impératifs du service, vous avez le sens du service public
- Vous appréciez particulièrement le travail en équipe, vous êtes disponible, polyvalent, organisé, autonome et vous possédez de grandes capacités d'adaptation.

**Permis B souhaité**

**Postes à 100 %**

**Particularité du poste** : Poste annualisé – journée continue, embauche à 5h.

**Rémunération** : Cadre d'emploi des adjoints techniques – Régime indemnitaire (prime mensuelle) + CIA (prime annuelle) + Tickets restaurants + participation mutuelle + adhésion Comité œuvres sociales (CE) possible.

**Prise de poste** : Dès que possible

**Date limite de candidature** le 17 mai 2024

## Contact

**Service ressources humaines**



Hôtel de Ville,

21 place d'Armes



[04 76 38 81 13](tel:0476388113)



[ressources.humaines@saint-marcellin.fr](mailto:ressources.humaines@saint-marcellin.fr)

---

# Animateur de Centre-Ville VTA (Volontaire Territorial en Administration)

**Service / Site** : Services Techniques – Poste mutualisé entre les Villes de Vinay et de Saint-Marcellin

**Type de contrat** : CDD 18 mois

**Profil** : Volontaire Territorial en Administration

Le volontaire territorial en administration (VTA) est un jeune diplômé âgé de 18 à 30 ans et d'un niveau Bac+3 au moins, qui renforce les compétences en ingénierie de projets d'un territoire rural le temps d'une mission de 12 à 18 mois maximum.

Ces postes s'adressent notamment (mais pas exclusivement) à de jeunes diplômés en droit, aménagement du territoire, géographie, administration des collectivités, sciences politiques, pour remplir des missions comme l'élaboration de diagnostics, la contribution à l'animation ou à l'élaboration de projets de territoires, le montage de dossiers de demande de subvention, le montage de projet ou encore apporter un appui à des chefs de projets (PVD, PAT, etc.).

## **Description de la mission :**

Sous la responsabilité du Chef de Projet Petites Villes de Demain de la Ville de Saint-Marcellin et en lien directe avec la politique de revitalisation du territoire, et du DGS de la Ville de Vinay vous serez chargé de proposer une stratégie permettant le développement de la dynamique commerciale au travers de 2 piliers majeurs de compétences :

### **Animation**

Accompagner les actions d'animation portées par les associations de commerçants et par la Ville (mercredis du kiosque, mon centre bourg à un incroyable commerce)

Communiquer sur la politique communautaire de développement du commerce local,

Rendre visibles les commerces en conduisant un projet de signalisation cohérente et adaptée en lien avec la Cheffe de service Espaces publics de Saint-Marcellin et le DGS de Vinay.

Concevoir, porter à connaissance et mettre en œuvre un projet d'enseignes éphémères et de boutiques à l'essai de pour les locaux vacants,

Soutenir les projets de transmission ou/et la reprise de commerces, questionner la pertinence du portage foncier des cellules par la ville

Rédiger la charte qualité des terrasses

Faire le lien entre les Unions Commerciales Ville et intercommunale et les élus en charge du commerce.

### **Développement**

Prospecter de nouvelles enseignes structurantes,

En lien avec les principes du document cadre « Opération de Revitalisation du Territoire », réfléchir au renforcement /

redéfinition des linéaires stratégiques : consolidation des linéaires commerciaux **et refus de périphérisation**

Intégrer la thématique commerce dans les aménagements d'espaces publics,

Participer à la création d'une brochure numérique de promotion du commerce local,

Aider au fonctionnement des associations de commerçants (animations, fidélisation de la clientèle...).

Accompagner les propriétaires de locaux commerciaux vacants pour trouver et installer de nouveaux commerces.

## **Profil, compétences et qualités requises**

**:**

De formation BAC+3 à BAC+5 dans le domaine de la gestion, du commerce ou développement local/économique, aménagement du territoire/géographie

Vous disposez :

- de compétences avérées dans la conduite et la gestion de projet,
- de compétences en techniques d'animation et de communication et vous avez le sens de l'écoute
- de compétences en animation vous permettant de mobiliser les différents acteurs et partenaires,
- de facilités à la conduite de réunions,
- d'une capacité d'analyse et de veille juridique,
- d'une capacité à travailler en transversalité et à être force de proposition, à travailler en équipe et également en autonomie
- de bonnes qualités relationnelles (diplomatie, discrétion...) et du sens du service public,
- de bonnes connaissances informatiques,
- d'un esprit d'initiative et rigoureux, disponibilité, polyvalence,
- du permis B

## Conditions de travail :

- Type d'emploi : Contrat à Durée Déterminée de 18 mois
  - Temps de travail : Temps complet de 35 heures réparties du lundi au vendredi avec possibilité de réunions en soirée et le week-end en fonction des temps forts de l'animation commerciale
  - Cadre d'emploi catégorie A – Attaché territoriale
  - Rémunération : Rémunération statutaire + prime mensuelle + COS
  - Aide VTA attribuée par l'Etat : Une aide allouée sur le nom de « Coup de pouce sac-à-dos d'un montant de 5 000 € vise à accompagner le jeune recruté dans ses dépenses d'installation (mobilité, logement, premières fournitures)

Accompagnement de la collectivité : Tutorat / supervision du Chef de projet PVD

## Contact

### Service ressources humaines



Hôtel de Ville,  
21 place d'Armes



[04 76 38 81 13](tel:0476388113)



[ressources.humaines@saint-marcellin.fr](mailto:ressources.humaines@saint-marcellin.fr)

---

# Aide à domicile

**Service / Site** : CCAS Autonomie – Service Aide à Domicile

**Type de contrat** : CDD mensualisé

**Profil** : Aide à domicile

## Vous aurez pour principales missions :

- Accompagnement et aide aux personnes dans les activités ordinaires de la vie quotidienne
- Accompagnement et aide aux personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne
- Accompagnement et aide aux personnes dans les activités de la vie sociale et relationnelle
- Analyse des situations, formulations et transmissions

## Capacités et Compétences requises :

- **Savoirs souhaités** : Connaissance du vieillissement, du handicap
- **Savoir-faire** : Techniques d'habillage et de déshabillage, d'aide à la toilette, Règles d'hygiène corporelle et alimentaire, utilisation du matériel spécifique (fauteuil roulant, lit médicalisé, lève personne), nettoyage, entretien du linge, principes et règles de la communication orale, téléphonique et écrite
- **Savoir être** : Aptitude à transmettre des informations au service (écrit/oral), autonomie, relationnel, écoute et communication, gestion de situations critiques, travail en équipe

**Qualification**: DEAES ou DEAS ou DEAVS Souhaité / Débutants acceptés

**Permis B souhaité** – Déplacements fréquents – Tournée à pied ou à vélo possible

**Particularité du poste** : Horaires irréguliers, voire décalés,

avec amplitude variable. Travail un week-end sur quatre.

**Rémunération** : Cadre d'emploi des agents sociaux – Indemnité pour travail de dimanche – Régime indemnitaire (prime mensuelle), adhésion Comité œuvres sociales (CE) possible.

**Prise de poste** : Dès que possible

Type d'emploi : CDD

## Contact

### Service ressources humaines



Hôtel de Ville,  
21 place d'Armes



[04 76 38 81 13](tel:0476388113)



[ressources.humaines@saint-marcellin.fr](mailto:ressources.humaines@saint-marcellin.fr)

---

# Chargé(e) de mobilisation habitante et de programmation d'activités

**Service / Site** : CCAS – La Fabrik

**Type de contrat** : CDI

Vous aurez pour principales missions :

Vous poursuivez la dynamique participative et d'aller-vers, notamment à travers l'animation de groupes d'habitants dont le comité habitant, la coordination de bénévoles et l'accompagnement d'initiatives habitantes.

Vous impulsez la démarche participative, structurez et dynamisez la participation des habitants dans l'élaboration, la conduite, et le suivi de projet.

Vous portez une réflexion concertée et rédigez des documents institutionnels et opérationnels en application du projet social (charte bénévole, règlement intérieur...). Vous serez notamment impliqué dans le travail du modèle de gouvernance de La Fabrik.

Vous veillez à l'implication des membres du comité habitant, proposez une animation adaptée et un cadre sécurisé permettant la participation de chacun. A ce titre, vous organisez l'accompagnement des bénévoles, développez leur capacité à appréhender leur positionnement et veillez à leur formation.

Vous pouvez être amené à préparer des formations pour les bénévoles, ou les encourager à participer à des formations organisées par la fédération des centres sociaux.

Vous contribuez à la mise en œuvre d'une organisation permettant l'appropriation par l'équipe des modalités de déclinaisons opérationnelles du projet social, la participation et la prise de responsabilités des usagers et bénévoles, la mobilisation des habitants (écoute des besoins des habitants, co-construction avec les usagers, ...).

Vous portez le projet social au quotidien, et participez à donner du sens à l'action en favorisant la connaissance de ce qu'est un centre social au sein de l'équipe, des usagers et bénévoles, auprès des autres membres du CCAS et de la collectivité, et des habitants.

Vous portez la réflexion et la concertation avec l'équipe pour

organiser des animations « hors les murs » visant la mobilisation et la participation des habitants en favorisant la mixité et permettant de lutter contre l'isolement.

Vous promouvez l'action du Centre social grâce à la réalisation de support de communication d'évènements ponctuels ou de programme d'activité en autonomie ou en lien avec le service communication, vous participez à l'élaboration d'une stratégie de communication adaptée et multi canal. Vous avez en charge la coordination de la création et de l'envoi de la newsletter.

Vous assurez la continuité de direction en l'absence du Directeur (: coordination de l'équipe et des plannings, représentation de La Fabrik dans les instances internes et partenariales, suivi du budget, veille au bon fonctionnement des locaux et à l'occupation de ces derniers, échanges avec les partenaires direct dont la CAF et la Fédération des Centres Sociaux de l'Isère, etc.).

### **Formation, compétences et qualité requises :**

- Qualification de niveau 6 des carrières sociales, de l'animation sociale, du développement local, et/ou de l'ingénierie sociale
- Compétences avérées dans les domaines de management de ce type de structure
- Connaissances fines des principes de la démarche participative
- Maîtrise de la méthodologie de projet
- Capacités de partage de son expertise avec les instances de gouvernance
- Ecoute active
- Capacités d'analyse et de synthèse dans une démarche concertée
- Gestion des situations de conflit

### **Conditions particulières :**

Emploi du temps à 80% avec un travail un samedi sur deux et occasionnellement en fin de journée/soirées.

Lieu de travail réparti sur trois sites situés sur la commune : L'Atelier, le Riondel et la Maison Beausoleil.

**Rémunération** : Cadre d'emploi des attachés territoriaux – Indiciaire – RIFSEEP attractif (prime mensuelle) + CIA (prime annuelle variable en fonction de l'évaluation) + tickets restaurants + participation complémentaire santé + adhésion Comité œuvres sociales (CE) possible.

**Poste à pourvoir le 1<sup>er</sup> septembre 2024 / Réponse attendue pour le 30 avril 2024**

## Contact

Service ressources humaines



Hôtel de Ville,  
21 place d'Armes



[04 76 38 81 13](tel:0476388113)



[ressources.humaines@saint-marcellin.fr](mailto:ressources.humaines@saint-marcellin.fr)

---

## Budget participatif : à vous

**de décider !**





**La ville a lancé en septembre 2023 la deuxième édition du budget participatif doté d'une enveloppe de 20 000 €. Après la phase de dépôt des projets et l'étude de faisabilité, voici venue celle du vote !**

Le budget participatif est un nouvel outil de participation citoyenne mis en œuvre pour intégrer les Saint-Marcellinois au cœur de l'action communale. Pour cette deuxième édition, 12 dossiers ont été déposés. Après l'étude de faisabilité, 2 projets ont été jugés conformes au cahier des charges.

## **2 projets soumis au vote**

– Le Coteau pause-lien-info est un aménagement, à l'entrée du

quartier des Coteaux, d'un ensemble 3 en 1 : 1 point repos (1 ou 2 bancs avec protection contre le soleil), 1 point d'informations (1 panneau d'affichage), 1 point culture (une boîte à livres). Le but est de renforcer les liens entre les habitants du quartier.

Porteuse du projet : Wahiba Robert

– Carrés potagers. L'idée est d'équiper la commune avec des carrés potagers. Outils pédagogiques avec leur système de récupération des eaux de pluie et d'arrosage, ils sont conçus de manière à laisser remonter l'évaporation du réservoir dans la jardinière afin de garder le substrat humide. Il faut y intégrer une famille de lombric pour leur bon fonctionnement.

Porteur du projet : Boris Tonarelli

Les projets sont présentés sur le site de la ville et les votes seront ouverts jusqu'au 30 avril (par internet ou en remplissant un bulletin mis à disposition à l'accueil de l'hôtel de ville et à l'accueil de l'espace Riondel).

Le projet lauréat verra le jour en 2024.



Je vote pour

- Choix 1 : Le Coteau pause-lien-info
- Choix 2 : Carrés potagers

Nom et prénom

Adresse

Département

Mail

Les informations recueillies sont transmises aux personnes en charge du traitement de votre demande. En cochant cette case, je consens expressément à ce que mes données puissent

faire l'objet d'un traitement informatisé dans le cadre du traitement de ma demande.

[Vote](#)

---

# **Journée internationale des droits des femmes**





**Dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes du 8 mars, la ville organise une série d'animations pour sensibiliser, informer et promouvoir l'égalité et les droits des femmes.**

Les animations sont gratuites.

9 h – 11 h 30 – Exprimez vos idées et personnalisez votre tee-shirt avec votre slogan préféré !

(Apportez votre tee-shirt 100 % coton) Sur inscription – À partir de 16 ans Au Fablab du 1/3 lieu numérique

9 h – 13 h – Rencontrez les professionnels du Réseau de lutte contre les violences faites aux femmes, intrafamiliales et

aide aux victimes du Sud Grésivaudan (travailleurs sociaux, gendarmes, policiers municipaux de Saint-Marcellin et Chatte, conseillères conjugales et familiales) pour une demi-journée de prévention et d'information – Porté par SMVic et le Département de l'Isère – Dans le hall du supermarché Leclerc à Chatte

10 h 30 – 12 h – Découvrez les « Femmes à l'université » et les « Femmes à l'ère numérique ». Qui sont ces pionnières ignorées ? 2 jeux interactifs pour faire tomber les préjugés ! Sur inscription Au Campus connecté

12 h – 13 h 30 – Connaissez-vous « les artistes femmes dans l'art pictural » ? Un quiz ludique en mots et en images pour promouvoir l'égalité femmes-hommes dans la culture – Tout public. En partenariat avec la médiathèque intercommunale Sur inscription – Au 1/3 lieu numérique

14 h – 17 h – Maîtrisez les outils numériques pour accéder à vos droits ! Information sur les ateliers gratuits proposés toute l'année par le conseiller numérique – En libre accès – Au 1/3 lieu numérique

17 h 30 – 19 h – Vibrez avec l'opéra de Verdi La Traviata : projection de cette célèbre histoire d'amour sur fond de domination patriarcale. Sur inscription – Avec la Micro-Folie – Au Campus connecté

18 h – 18 h 45 ou 18 h 45 – 19 h 30 – Initiez-vous au self-défense : 2 ateliers au choix pour découvrir des gestes simples pour se protéger ! Sur inscription (apportez votre attestation de responsabilité civile) – En partenariat avec le SMAD – Au 1/3 lieu numérique

18 h 30 – Sois-belle et t'endors pas avec la compagnie Mine de rien – En adaptant le conte de La Belle au bois dormant et en y ajoutant une marraine quelque peu fantasque et militante, la compagnie Mine de rien raconte une autre histoire, celle de

l'évolution du droit des femmes à travers le monde sur les trois derniers siècles Salle polyvalente

20 h – Ciné-débat Les petites victoires – Au cinéma Les Méliès  
– 5 € (adultes), 4 € (enfants)

[Programme journée internationale des droits des femmes](#)

---

# Chargé(e) de mission action sociale

**Service / Site :** CCAS

**Type de contrat :** CDD 12 mois – 80%

**Profil :** Chargé(e) de mission

## **Vous aurez pour principales missions :**

- Assurer un premier niveau d'accompagnement des personnes sans enfant à charge et non allocataire du RSA sur rendez-vous, lors de permanences ou de visites à domicile des usagers pour lutter contre le non recours aux droits : écoute, évaluation sociale de la situation, ouverture de droits, accompagnement dans les démarches, réorientation, lien avec les partenaires et les différents organismes
- Veiller à l'ensemble des situations d'action sociale et assurer la réactivité des réponses aux situations les plus urgentes
- Accompagner des situations sociales complexes
- Gérer, en coordination avec ses collègues, les interpellations des situations d'incurie, logements non-décent, indignes/insalubres et participer à différentes instances de travail et comités de suivis dans le cadre

du mal logement

- Instruire des dossiers d'aide sociale facultative
- Instruire des demandes de domiciliation
- Accueillir, informer et proposer un accompagnement budgétaire dans le cadre du Point Conseil Budget
- Instruire les demandes de microcrédit personnel et assurer un accompagnement budgétaire si nécessaire
- Information, accompagnement dans le cadre du Point Info Autonomie
- Assurer la continuité de l'aide sociale légale en l'absence du travailleur social référent
- Coordonner et animer les Commissions Techniques des Impayés de Loyers
- Coordonner, animer et/ou participer à des groupes de travail partenariaux et des actions collectives (budget/surendettement, Journée Solidaire, ...)
- Assurer le lien avec les financeurs, le suivi, le bilan et le renouvellement des conventions du service (Point Conseil Budget, Point Info Autonomie, Domiciliation ...)
- Participer à la préparation des délibérations du Conseil d'Administration pour l'action sociale en lien avec la direction du CCAS
- Participer à l'accueil des stagiaires

## **Missions transversales :**

- Tenir des tableaux de bord liés à l'activité du service
- Participer aux repérages des situations de non-recours aux droits et les faire remonter
- Faire le lien avec les partenaires (suivis usagers, formations proposées, ...)
- Assurer une veille documentaire et juridique sur les différents dispositifs
- Organiser la Journée de la Solidarité en lien avec la Direction et les associations de solidarité
- Contribuer à la dynamique du CCAS
- Soutenir les autres chefs de service et la direction sur

- des projets transversaux
- Participer à des réflexions d'évolution des services
- Participer à l'archivage

## **Contraintes / difficultés particulières du poste :**

- Stress
- Risque d'agressivité des usagers
- Travail sur écran
- Déplacements occasionnels
- Assurer la continuité de service
- Concertation pour la prise de congés

## **Profil recherché : Conseiller d'action sociale / Travailleur social**

Technicité et Compétences exigées par le poste :

Vous possédez les connaissances des techniques d'animation de groupes et de conduite des projets, de l'environnement socio-économique du territoire, du dispositifs de l'action sociale et des règles de déontologie du travail social.

Vous savez analyser les besoins des usagers, élaborer et conduire des projets sociaux, distinguer les priorités d'actions, établir un parcours pour l'utilisateur, consolider des liens avec les partenaires sociaux, maîtriser l'outil informatique et avez des qualités rédactionnelles.

Vous êtes rigoureux, autonome, discret, organisé, avez de l'empathie, le sens de l'écoute, le sens de la médiation et de la négociation, le sens du travail en binôme et en équipe, vous prenez des initiatives et êtes force de proposition dans la mise en œuvre et dans l'amélioration du service rendu aux habitants

# Contact

## Service ressources humaines



Hôtel de Ville,  
21 place d'Armes



[04 76 38 81 13](tel:0476388113)



[ressources.humaines@st-marcellin.fr](mailto:ressources.humaines@st-marcellin.fr)

---

# Agents Saisonniers pour les Services Techniques

**Service** : Service Technique / Espaces Publics

**Type de contrat** : CDD Horaire

**Profil** : Agent technique

## **Vous aurez pour principales missions :**

Espaces Verts : Effectuer des travaux de plantation , de création et d'entretien des Espaces Verts

Propreté Urbaine: Participer à la propreté de la Ville

Festivité: Mise en place des manifestations organisées par la Ville

# Capacités et Compétences requises :

## Savoir-faire :

- Polyvalence
- Sens de l'organisation

## Savoir être :

- Esprit d'équipe
- Écoute
- Esprit d'initiative
- Qualités relationnelles
- Discrétion
- Disponibilité et adaptabilité
- Sens de l'écoute et de l'observation
- Savoir organiser son travail en fonction des consignes écrites ou orales
- Être capable de s'adapter à des situations de travail différentes et effectuer les meilleurs choix pour l'intervention
- Rigueur
- Dynamisme et réactivité
- Bonne condition physique

## Conditions particulières de travail:

- Port de vêtements professionnels adaptés ( bottes, gants, lunettes, casque..)
- Risques routiers
- Utilisation d'appareils bruyants
- Utilisation de dispositifs mobiles ( échelle, escabeau, échafaudage..)
- Travaux extérieurs avec température ambiante
- Manutention répétée et cadencée

**Postes à 100 %**

**Poste saisonnier pour Août 2024**

# Contact

## Service ressources humaines



Hôtel de Ville,  
21 place d'Armes



[04 76 38 81 13](tel:0476388113)



[ressources.humaines@saint-marcellin.fr](mailto:ressources.humaines@saint-marcellin.fr)

---

# Vœux 2024 : sous le signe de l'olympisme

Le 20 janvier, le maire Raphaël Mocellin, le conseil municipal et le CMJ ont adressé leurs meilleurs vœux aux Saint-Marcellinois...

Le maire et les élus sont allés à la rencontre des habitants et des commerçants au cours d'une déambulation animée par la Batucada des Grands Loups. Ils ont également inauguré, à la salle polyvalente, les animations pour enfants : patinoire prêtée par les Brûleurs de loups, jeux et e-sport.

Au Forum, le maire Raphaël Mocellin, le conseil municipal et le conseil municipal jeunes ont adressé leurs meilleurs vœux 2024 aux Saint-Marcellinois, venus nombreux assister à la cérémonie.

Après le film rétrospectif de 2023, le maire a indiqué : « J'apprécie particulièrement ces moments où nous pouvons nous retrouver pour dresser le bilan de l'année écoulée et nous projeter ensemble vers un futur désirable, un futur que nous nous efforçons chaque jour de bâtir avec vous. En ces périodes de changement, il est essentiel de rester solidaires, de cultiver la tolérance et de favoriser un dialogue ouvert et constructif. »

Les échanges se sont poursuivis ensuite autour du verre de l'amitié et de la galette des rois.

---

## **Recensement 2024**



**Du 18 janvier au 17 février, la ville organise le recensement général de la population qui se déroule tous les cinq ans, sous l'égide de l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques).**

## **Comment ça marche ?**

Vous serez prévenu par courrier ou par la visite d'un agent recenseur muni d'une carte tricolore. Vous pouvez répondre au [questionnaire en ligne](#) avec les codes indiqués sur la notice d'information. Si vous ne pouvez pas répondre par Internet, les agents recenseurs vous remettront les questionnaires papiers. Vous conviendrez d'un rendez-vous pour qu'ils viennent les récupérer.

## **Une cartographie de la ville**

Cette opération est indispensable pour Saint-Marcellin. Elle permet d'obtenir une cartographie précise de sa démographie (âge, sexe, profession, type d'habitat, moyens de transport utilisés...). Son résultat détermine le montant de la dotation globale de fonctionnement allouée chaque année par l'État à la commune.

---

# Inondations : catastrophe naturelle reconnue



La reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ne relève pas de la commune, mais la demande de reconnaissance, oui. La ville s'est positionnée pour demander cette reconnaissance concernant les épisodes orageux des 29 mai et 22 juin. La ville a obtenu le classement en catastrophe naturelle pour le 22 juin.

Les assurés disposent d'un nouveau délai de 10 jours au maximum après la publication de l'arrêté pour faire parvenir à leur compagnie d'assurance un état estimatif des dégâts ou de leurs pertes soit **jusqu'au 19 décembre compris**.

[JORF\\_Arrêté\\_HS-IOME2330890A\\_20.11.2023 \(2\)](#)

---

# **Actes du conseil d'administration du CCAS**

## **Ordre du jour des conseils d'administration**

2023

2024

**Procès-verbaux des conseils  
d'administration**

2023

2024

# **Listes des délibérations des conseils d'administration**

2024

# **Délibérations des conseils d'administration**

2023



2024

# **Décisions des conseils d'administration**

2023

2024

# Contact

Nom prénom du contact



17 rue adresse,  
00000 Nom de la ville



06 11 22 33 44



[contact@contact.com](mailto:contact@contact.com)

## A qui s'adresser ?

Dossier téléchargeable  
ci-dessous à déposer  
au service Jeunesse à  
l'Espace Riondel



[Règlement intérieur Bourse au Permis .pdf 175.64 Ko](#)



[Dossier bourse au permis de conduire.pdf 202.32 Ko](#)

---

# Inscriptions au Marché de Noël

Marché de Noël les 16 et 17 décembre 2023

Vous êtes artisans, créateurs ou producteurs et vous souhaitez vous inscrire au marché de Noël les 16 et 17 décembre.

Vous pouvez vous inscrire en téléchargeant le dossier d'inscription :

[20230901 Règlement inscription marché de Noël 2023 – 16 et 17 décembre](#)

**Marché de**



---

## **Budget participatif : 2e édition**

**La ville lance la deuxième édition du budget participatif doté d'une enveloppe de 20 000 €. Le principe : vous proposez des projets et vous décidez lequel sera réalisé !**

Chaque Saint-Marcellinois dès 14 ans peut proposer des idées concrètes.

**Quels types de projets ?**

– Être d'intérêt commun, respecter les valeurs républicaines

et relever des compétences de la ville

- Être techniquement, financièrement et juridiquement réalisable
- Prendre en compte le développement durable
- Concerner un lieu public et accessible à tous sur le territoire communal
- Être cohérent et compatible avec les projets du territoire
- Concerner des dépenses d'investissement et ne pas entraîner de dépenses excessives de fonctionnement
- Le projet ne doit pas être déjà en cours d'exécution ou la ville ne doit pas avoir un projet programmé sur le site d'implantation ciblé

### **Calendrier**

- Jusqu'au 31 octobre 2023 : dépôt des projets.
- Novembre 2023 : étude de faisabilité des projets
- Décembre 2023 : présentation des projets
- Janvier 2024 : vote des projets

**Contact** : [democratie.participative@saint-marcellin.fr](mailto:democratie.participative@saint-marcellin.fr)

---

**Accueil des nouveaux arrivants**



Vous êtes arrivés à Saint-Marcellin entre décembre 2022 et août 2023.

Participez à la journée d'accueil des nouveaux arrivants le 1er septembre à 18 h 30 à l'hôtel de ville.

Présentation de la ville, buffet... vous serez chouchoutés.

Merci de vous inscrire avant le 28 août : [secretariat.general@saint-marcellin.fr](mailto:secretariat.general@saint-marcellin.fr)

---

## Alerte sécheresse

NIVEAU 3 sur 4

Restrictions imposées par la sécheresse jusqu'au 15 septembre

pour tous :

- Interdiction du lavage des voitures à titre privé à domicile ;
- Interdiction de nettoyer façades, toitures, trottoirs et autres surfaces imperméabilisées sauf si réalisé par une collectivité ou une entreprise de nettoyage professionnel ;
- Interdiction de vidange et remplissage des piscines et autres structures de volume > 1m<sup>3</sup> à usage familial, seule la 1<sup>re</sup> mise en eau est autorisée de 23 h à 7 h si le chantier avait débuté avant les premières restrictions ;
- Interdiction entre de remise à niveau des piscines et autres structures de volume > 1m<sup>3</sup> de 7 h à 23 h ;
- Interdiction d'arrosage des végétaux publics ou privés de 11 h à 18 h (pelouses, ronds-points, massifs floraux et ornementaux, plantes en pot/jardinière, arbres d'ornement et haies, toitures végétalisées, cimetières...) ;
- Interdiction d'arrosage des jardins et parcs ouverts au public appartenant aux collectivités territoriales, des stades et terrains de sport de 11 h à 18 h ;
- Interdiction d'arrosage des jardins potagers de 11 h à 18 h ;
- Interdiction de remplir ou maintenir le niveau des plans d'eau de loisir à usage personnel ;
- Interdiction de 11 h à 18 h de tout prélèvement d'eau ou usage domestique de l'eau dans le milieu souterrain ou dans un canal.

Pour toute demande relative à la sécheresse, une ligne téléphonique directe "sécheresse" a été mise en place : 06 73 40 75 63

Mail : dit-se-pec@isere.gouv.fr

[3\\_Fiche\\_alerte\\_renforcee\\_particuliers](#)

---

# Rassemblement citoyen



Le maire de Saint-Marcellin Raphaël Mocellin a répondu à l'appel du président de l'Association des maires de France (AMF) et maire de Cannes, David Lisnard pour le retour à la paix civile. Cet appel fait suite à l'attaque à la voiture-bélier du domicile du maire de L'Haÿ-les-Roses (Val-de-Marne). Le maire a précisé : "Des forces de police sont prises pour cible, des mairies et des écoles sont brûlées. Il est temps pour nous de faire entendre une voix de raison et de ramener le calme dans notre pays. Les actes de vandalisme qui ont visé ces institutions sont une attaque contre notre démocratie et notre capacité à construire un avenir commun."

[Discours du maire 3072023](#)

---

# Journée internationale des droits des femmes



**Le 8 mars, dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes, la ville met en place des animations.**

**> 9 h-10 h – Médiathèque intercommunale**

Des courts métrages pour faire genre ! C'est bien connu, les filles sont fortes comme des garçons et les garçons doux comme des filles... Une histoire lue avant et après une sélection de courts métrages pour échanger avec les plus petits sur

l'égalité entre les sexes et les genres.

À partir de 6 ans – Sur inscription au 04 76 38 02 91.

> **10 h 15-11 h 30 – Campus connecté**

Jeu intergénérationnel « Les femmes à l'ère du numérique » : qui sont les pionnières, les métiers, les défis... ?!

> **12 h-12 h 45 – L'Atelier de la Fabrik**

Art'péro thématique « Les femmes dans l'art ». Petit quiz-apéro ludique et convivial pour découvrir ou redécouvrir ces femmes qui ont bouleversé l'Histoire de l'art. Lecture de textes par la médiathèque intercommunale.

> **14 h-16 h – 1/3 lieu numérique**

Médiation – Atelier pour découvrir l'accès aux droits des femmes par les technologies digitales et les acteurs du territoire qui peuvent les accompagner.

Adolab – Les droits des femmes, ça te parle ? Viens créer ton sticker pour passer ton message ! Ateliers jeunes à partir de 10 ans (accompagnés). Sur inscription au 04 76 36 09 17

> **16 h-17 h – 1/3 lieu numérique (Micro-Folie)**

Escape game « Le tableau de la femme la plus célèbre du monde à disparu ! ». Jeu à partir de 10 ans (accompagnés).

Sur inscription au 04 76 36 09 17

> **17 h – Avenue de Romans**

Inauguration du rond-point Simone Veil

> **19 h 30 – Cinéma Les Méliès**

Ciné-débat autour du film Simone, le voyage du siècle – Gratuit

Le destin de Simone Veil, son enfance, ses combats politiques, ses tragédies. Le portrait épique et intime d'une femme au parcours hors du commun qui a bousculé son époque en défendant un message humaniste toujours d'une brûlante actualité.

---

# Registre

En construction

---

## Candidature spontanée

**Service / Site** : Services du CCAS et de la Ville de SAINT-MARCELLIN

**Type de contrat** : Demande d'emploi

**Profil** : Vous êtes à la recherche d'un emploi

Merci de bien vouloir joindre un CV et une lettre de motivation à votre demande

## Contact

**Service ressources humaines**



Hôtel de Ville,  
21 place d'Armes



[04 76 38 81 13](tel:0476388113)



[ressources.humaines@saint-marcellin.fr](mailto:ressources.humaines@saint-marcellin.fr)

---

# **Demande de stage**

**Service / Site** : Services du CCAS et de la Ville de SAINT-MARCELLIN

**Type de contrat** : Stage

**Profil** : Vous êtes à la recherche d'un stage

**La Ville de Saint-Marcellin est en capacité de vous accueillir dans les services suivants :**

- Services Techniques : Espaces verts, Voirie, Propreté Urbaine, Bâtiment, Urbanisme
- Services Administratifs : Accueil, Secrétariat, Ressources Humaines
- Services Scolaires : Écoles maternelles (uniquement pour les formations validantes : CAP petite enfance, Bac Pro – pas de stagiaire niveau collège), Accueils de loisirs Ptits Loups, Grands Loups, péri-scolaire.
- Service Culturel : le Diapason
- Service Informatique
- CCAS : La Fabrik, Foyer Restaurant, Aide à Domicile

Depuis le 1er janvier 2019 la Médiathèque n'est plus sous la compétence de la Ville, veuillez adresser vos demandes à Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté.

## **Contact**

**Service ressources humaines**



Hôtel de Ville,  
21 place d'Armes



[04 76 38 81 13](tel:0476388113)



[ressources.humaines @saint-marcellin.fr](mailto:ressources.humaines@st-marcellin.fr)

---

# **Animateur / Animatrice périscolaire pour les activités d'animation et de loisirs**

**Service / Site** : Mairie- Service Jeunesse

**Type de contrat** : CDD Adjoint d'animation

**Profil** : Animateur /Animatrice

## **Activités principales**

- Faire connaître et appliquer les règles de vie en collectivité
- Assurer avec précision l'appel du groupe en charge en prenant connaissance de l'effectif présent à chaque accueil
- Accueillir un groupe d'enfant
- Concevoir, proposer et mettre en œuvre des activités d'animation et de loisirs
- Mettre en place et développer un relationnel, une écoute et un dialogue permanent avec les enfants

## **Particularités sur le temps méridien de 11h45 à 13h45 :**

- Accompagner l'enfant à la prise de son repas
- Veiller à ce que le repas se passe dans de bonnes conditions.
- Faire goûter de tout aux enfants
- Après ou avant le repas mettre en place des animations calmes et relaxantes
- Être à l'écoute des enfants.

## **Particularités sur le temps périscolaire de 16h15 à 17h15 : parcours éducatifs, accompagnement scolaire, détente :**

- Organiser des parcours éducatifs respectueux des rythmes de chacun en fonction des possibilités de l'école (gymnases, salles d'activités, bibliothèques, cours d'école, stades...)
- Garantir aux enfants un choix d'activités en fonction de leur besoin de détente  
Garantir l'instauration, pendant l'étude surveillée, d'un climat de travail propice à la réalisation des devoirs et à l'apprentissage des leçons.

## **Savoir être / Savoir faire :**

- Vous portez une tenue correcte et vous avez un langage irréprochable
- Vous êtes ponctuel et assidu
- Vous savez encadrer des groupes d'enfants pendant les temps de loisirs
- Vous savez sensibiliser les enfants aux valeurs éducatives (travailler en silence, ranger les affaires, respecter l'environnement...)
- Vous disposez d'une autorité naturelle

- Vous savez proposer en équipe un projet d'activité adapté à l'âge et aux attentes de l'enfant
- Vous savez réunir les conditions de sécurité et appliquer les mesures de sécurité
- Vous savez transmettre des valeurs éducatives
- Vous savez établir le bilan de la journée de l'enfant en toute objectivité
- Vous savez être à l'écoute et vous savez dialoguer avec le public et les équipes
- Vous savez respecter les capacités et l'expression ainsi que la créativité de l'enfant.
- Vous savez faire preuve de discrétion professionnelle
- Expérience auprès des enfants souhaitée.
- Compétences en animation appréciées.
- BAFA ou équivalent apprécié

## Lieux de travail :

Vos missions pourront s'exercer au sein des trois groupes scolaires de la ville (écoles de la plaine, écoles du centre, écoles du stade).

## Contact

### Service ressources humaines



[Hôtel de Ville,  
21 place d'Armes](#)



[04 76 38 81 13](tel:0476388113)



[ressources.humaines @saint-marcellin.fr](mailto:ressources.humaines@st-marcellin.fr)

---

# Arrêtés d'urbanisme

## 2024

Mai 2024

Avril 2024

Mars 2024

Février 2024

Janvier 2024

**2023**

Décembre 2023

Novembre 2023

---

**Arrêtés préfectoraux**



---

**Marchés publics en cours**



La commande publique recouvre l'ensemble des contrats passés par la collectivité pour satisfaire ses besoins, en termes de travaux, fournitures et services.

Conformément à la réglementation, l'ensemble des consultations de la ville et du Centre communal d'action sociale (CCAS) dont le montant estimé est supérieur à 40 000 € HT sont dématérialisées. Les dossiers de consultation sont disponibles sur la plate-forme : [www.marchespublics.ledauphine-legales.com](http://www.marchespublics.ledauphine-legales.com) qui constitue le profil acheteur de Saint-Marcellin et accessibles directement ci-dessous.

L'inscription, gratuite, de votre entreprise à cette plateforme vous assure d'être informés de façon automatique et immédiate des consultations publiées dans votre périmètre d'intervention et des modifications intervenant dans une consultation en cours (modification de document, réponse à question, changement de date...).

## Contact

### Service commande publique



[Hôtel de ville](#)  
[21 place d'Armes](#)



[04 76 38 81 10](tel:0476388110)



[commande.publique@saint-marcellin.fr](mailto:commande.publique@saint-marcellin.fr)

---

## Tarifs communaux



Retrouvez les tarifs des différents services dans le document ci-dessous.

[TARIFS COMMUNAUX 2023](#)

---

## Comptes administratifs



2023

2022



2021

Contenu

de

va-et-vient



2020



2019



2018



2017





---

# Budgets



2024

2023



2022



2021



2020



2019



2018



2017



---

## **Arrêtés municipaux**



**ARRÊTÉS**

**2024**

Janvier 2024

Février 2024

Mars 2024

Avril 2024

Mai 2024

**2023**

Décembre 2023

Contenu de va-et-vient

Novembre 2023

Octobre 2023

Contenu de va-et-vient

Septembre 2023

Contenu de va-et-vient

Août 2023



Juillet 2023



Juin 2023



Mai 2023



Avril 2023



Mars 2023



MARS 2023



Février 2023



Janvier 2023





**2022**

Décembre 2022





Contenu

de

va-et-vient



Novembre 2022



Octobre 2022



Septembre 2022



Août 2022



Juillet 2022



Juin 2022



Mai 2022



Avril 2022



Mars 2022



Février 2022



Janvier 2022



---

**L'opération de revitalisation  
du territoire vue par les**

# étudiants

En 2020, la ville de Saint-Marcellin signait la convention ORT (Opération de revitalisation de territoire) avec Saint-Marcellin Vercors Isère communauté et l'État...

L'Université des Alpes (représentée par l'Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine) s'est intéressée à cette démarche. La coopération entre la ville et l'Université s'est alors installée et ne cesse de se renforcer. La ville accueille régulièrement des étudiants qui, après avoir parcouru le territoire et analysé ses projets, proposent leur vision du développement urbain. C'est ainsi qu'est née l'idée de réaliser une exposition « L'ORT vue par les étudiants ».

## Atelier “projet urbain”



### [Panneau 1- projet urbain](#)

## Processus

### [Panneau 2 – processus](#)

## Secteur Joud-Savouret

## Enjeux et stratégie



### [Panneau 3 – secteur Joud-Savouret](#)

## Propositions et projet



### [Panneau 4 proposition et projet](#)

## Secteur gare

## Propositions et projet



### [Panneau 5-Secteur gare](#)

## Enjeux et stratégies



### [Panneau 6-enjeux strategie secteur gare](#)

## Synthèse



### [Panneau 7-synthese](#)

---

# La concertation sur l'ORT

Une démarche de concertation a été initiée dans le cadre de l'ORT afin de partager avec les habitants les enjeux et les objectifs de la revitalisation du centre-ville.



Après une première réunion publique ayant réuni plus de 150 personnes, des marches urbaines et des ateliers participatifs ont été organisés au premier semestre 2022.

Les éléments de cette concertation auront permis de définir les grandes orientations à destination des urbanistes et paysagistes en charge de la conception technique du projet. Les personnes désireuses de poursuivre cette démarche ont été invités à s'inscrire pour participer au comité de suivi du projet urbain qui se réunira à partir de 2023.

## **Les apports de la concertation**

### **Retour sur la réunion du 7 juillet 2022**

La réunion publique du 7 juillet a tiré un premier bilan de la concertation des 3 marches urbaines et des 2 ateliers qui se sont déroulés en avril et en mai. Un point d'étape avant la poursuite de ce projet ambitieux de revitalisation du centre-ville. Un peu plus de 70 personnes ont assisté à cette rencontre qui s'est déroulée en présence de nombreux élus dont Monique Vincent (lère adjointe) qui représentait le Maire à l'isolement pour Covid, de Christian Dreyer (adjoint à l'urbanisme), de Mathieu Germain (conseiller délégué à la démocratie participative), de Jérôme Perrot (chef de projet de l'Opération de revitalisation de territoire) et des membres du collectif Bazar urbain qui ont accompagné les grandes étapes de cette concertation.

#### **Améliorer les liaisons entre la gare et le champ de Mars**

Lors des marches urbaines et des ateliers, les habitants ont été nombreux à faire des propositions, à débattre collectivement autour des enjeux d'aménagement. Ce qui est ressorti de ces échanges est la nécessité d'améliorer les liaisons entre le centre-ville et la gare. La priorité sera

donc donnée à l'aménagement d'un axe structurant depuis le champ de Mars jusqu'à la gare en passant par l'avenue du Collège et le passage du Palais. La suppression du stationnement au Nord de l'avenue du collège et sur la place Jean Vinay permettrait de créer une continuité visuelle avec le champ de Mars. Le champ de Mars, quant à lui, serait divisé en 3 sous-espaces : un parking (qui ne serait pas modifié), un parvis (avec skatepark, jeux pour enfants, boulodrome...) et un parc urbain. « Le devenir de cette place a nourri l'imaginaire des habitants, et la vision prospective à 10 -15 ans est une esplanade paysagée et polyvalente en cœur de ville », précise Christian Dreyer.

La mise en valeur de la place Jean Sorrel et du passage du Palais – 2 espaces souvent méconnus – constituent également des axes de travail. Entre l'avenue du Collège, la place d'Armes et la place Jean Vinay, un revêtement uniforme afin d'élargir la voie partagée entre vélos/piétons/voitures pourrait être créé.

### **La suite...**

Les éléments de cette concertation serviront de base à la rédaction d'un cahier des charges qui sera soumis aux concepteurs du projet (urbanistes et paysagistes) qui auront pour mission ensuite d'affiner les propositions. Un groupe de suivi citoyen sera créé et se réunira à chaque grande étape du projet. Des temps d'échanges plus spécifiques : groupes de travail thématiques, cafés mensuels avec les commerçants en lien avec le manager de centre-ville seront également organisés... À suivre.

[reunion 7072022](#)

## **Les synthèses des ateliers de concertation**

[Synthese 3 marches\\_SAINTE-MARCELLIN](#)

[Note tables tournantes du 7 mai](#)

## **Les films de la concertation**

**Le film sur l'atelier du 7 mai 2022**

**Le film sur la marche urbaine du 2 avril 2022**

---

## **L'OPAH-RU**

### **Qu'est-ce que l'OPAH RU ?**

Dans le cadre de l'ORT, Saint-Marcellin Vercors Isère communauté pilote un important dispositif d'amélioration et de rénovation de l'habitat du parc privé sur les centres anciens de Saint-Marcellin et Saint-Sauveur (l'OPAH RU). Cette opération est menée avec le concours de l'agence nationale pour l'habitat (ANAH).



Il s'agit de requalifier les quartiers et d'améliorer l'image et l'attractivité des centres anciens. L'Opération programmée d'amélioration de l'habitat – Renouvellement urbain (OPAH-RU) a pour but d'aider les propriétaires à réaliser des travaux de réhabilitation de leur logement afin de lutter contre l'habitat indécent ou insalubre, la précarité énergétique, adapter les logements à la perte d'autonomie, résorber la vacance et mettre en valeur le patrimoine architectural.

Plusieurs types de travaux peuvent bénéficier de cette opération d'amélioration des logements :

- Travaux de remise aux normes
- Travaux d'amélioration de la performance énergétique : isolation thermique, systèmes de chauffage, ventilation
- Travaux d'isolation phonique
- Travaux d'adaptation des logements pour améliorer

l'accessibilité

- Revalorisation des halls d'entrée d'immeubles
- Réfection de façades...

Il s'agit d'une assistance technique, administrative et financière, de la définition des besoins jusqu'au versement des subventions. Le montant de l'aide financière peut atteindre 80 % du montant des travaux.

## Pour vous renseigner

- Par téléphone au [04 56 60 44 69](tel:0456604469)
- Par courriel : [opah@smvic.fr](mailto:opah@smvic.fr)
- Une permanence sans rendez-vous est mise en place à la mairie de Saint-Marcellin les vendredis de 9 h 30 à 12 h

## Le permis de louer

Dans le cadre de l'OPAH RU, depuis le 1er janvier 2022, le permis de louer est mis en place dans le centre ancien de Saint-Marcellin (voir périmètre OPAH). Dans ce secteur, les propriétaires bailleurs et les gestionnaires de biens doivent obtenir une autorisation préalable de mise en location pour toute location ou relocation de logements à usage de résidence principale, loués vides ou meublés avec un bail signé à compter du 1er janvier 2022.

En cas de reconduction tacite du bail, aucune démarche n'est nécessaire.

**Attention, ne sont pas soumis au permis de louer :**

- les bailleurs sociaux
- les logements conventionnés par l'ANAH (Agence nationale de l'habitat)

Pour obtenir cette autorisation préalable de mise en location, les bailleurs ou gestionnaires de biens devront déposer le formulaire Cerfa n°15652\*01 accompagné des diagnostics

techniques obligatoires, à l'hôtel de ville de Saint-Marcellin, services techniques, 21 place d'Armes ou par courriel : [contact.technique@saint-marcellin.fr](mailto:contact.technique@saint-marcellin.fr)

## Pour plus de renseignements

<http://www.saintmarcellin-vercors-isere.fr/5402-opah-ru.htm>

[Projet OPAH-RU](#)

vendredis

## Contact

Opah-RU – SMVIC



[7 rue du Colombier](#)



[04 56 60 44 69](tel:0456604469)



[opah@smvic](mailto:opah@smvic)

---

# Opération de revitalisation du territoire (ORT)

Qu'est-ce que l'opération de

# revitalisation du territoire ?

La commune de Saint-Marcellin est engagée avec Saint-Marcellin Vercors Isère communauté (SMVIC) dans le dispositif « Petites villes de Demain » porté par l'État. Dans ce cadre, une convention d'opération de revitalisation du territoire (ORT) a été signée en février 2020 entre ces 3 partenaires.

L'ORT est une « boîte à outils » qui vise à renforcer l'attractivité commerciale en cœur de ville, à favoriser la réhabilitation de l'habitat, à mieux maîtriser le foncier et à faciliter les projets à travers des dispositifs expérimentaux. L'ORT de Saint-Marcellin vise à une requalification d'ensemble du centre-ville par une intervention coordonnée sur tous les leviers d'attractivité (la modernisation des espaces publics, la rénovation du parc de logements, la redynamisation commerciale, la mise en valeur du patrimoine etc...).

## Les 5 axes prioritaires de l'ORT de Saint-Marcellin

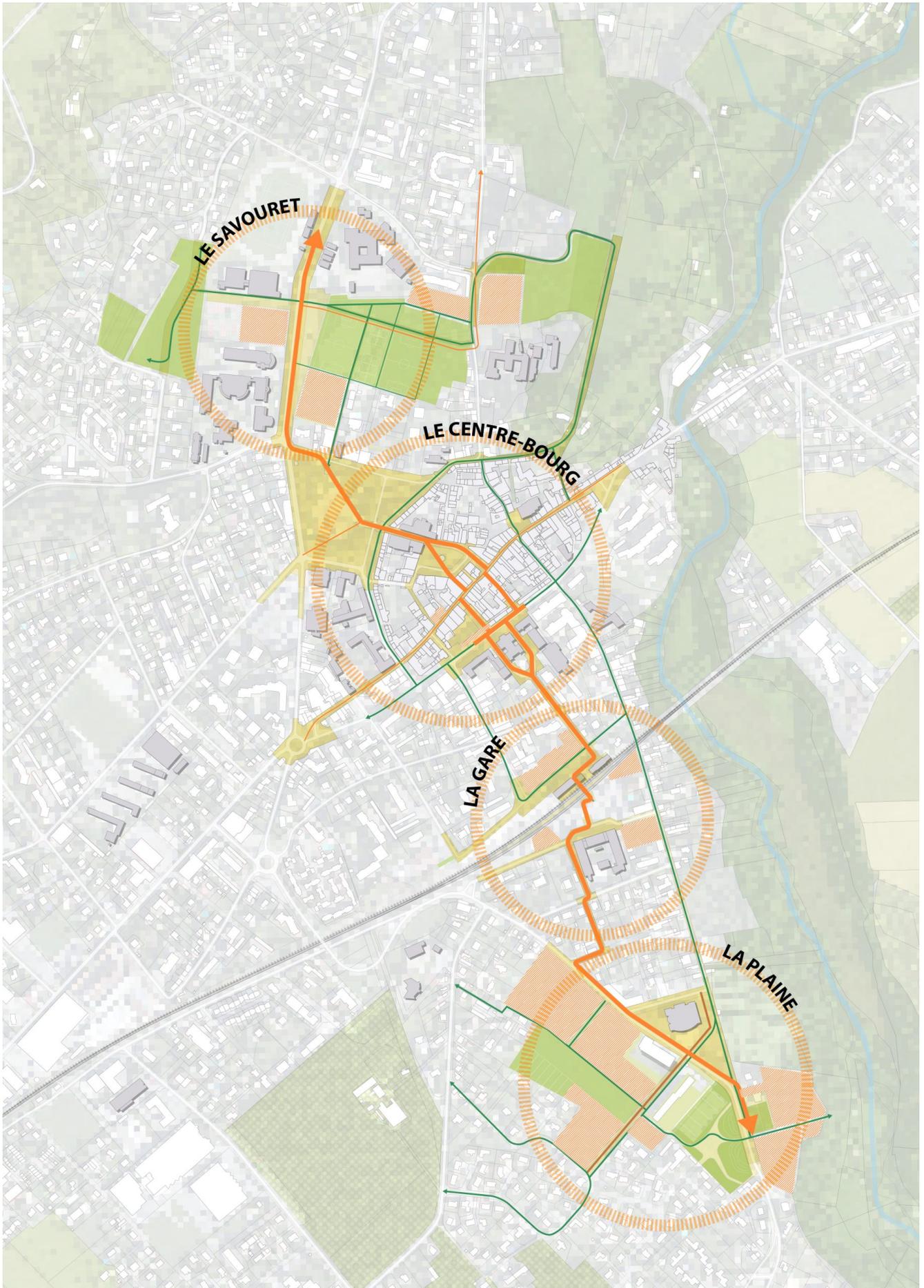
Cette opération de revitalisation du territoire se décline autour de 5 axes prioritaires :

- la revitalisation du centre ancien (champ de Mars, espaces publics autour de la place d'Armes, revitalisation commerciale, réhabilitation des logements anciens...).
- le réaménagement du secteur Gare et du lien vers le sud de la ville (renouvellement urbain sur l'îlot gare, restructuration de l'hôpital, amélioration de la liaison gare/centre-ville, renouvellement urbain à Beausoleil...).
- l'amélioration des mobilités : notamment la création d'un axe cyclable entre le pôle de La Saulaie et Saint-Vérand.
- la mise en valeur du patrimoine paysager et culturel (promenade de Joud, patrimoine du centre-ancien...).

- Une nouvelle entrée Sud (quartier Beausoleil/La Plaine) réaménagée

[DELIB\\_PERIMETRE\\_REVITALISATION DU CENTRE-BOURG CONVENTION-](#)

## **Le périmètre de l'ORT**



# Les chantiers de l'ORT

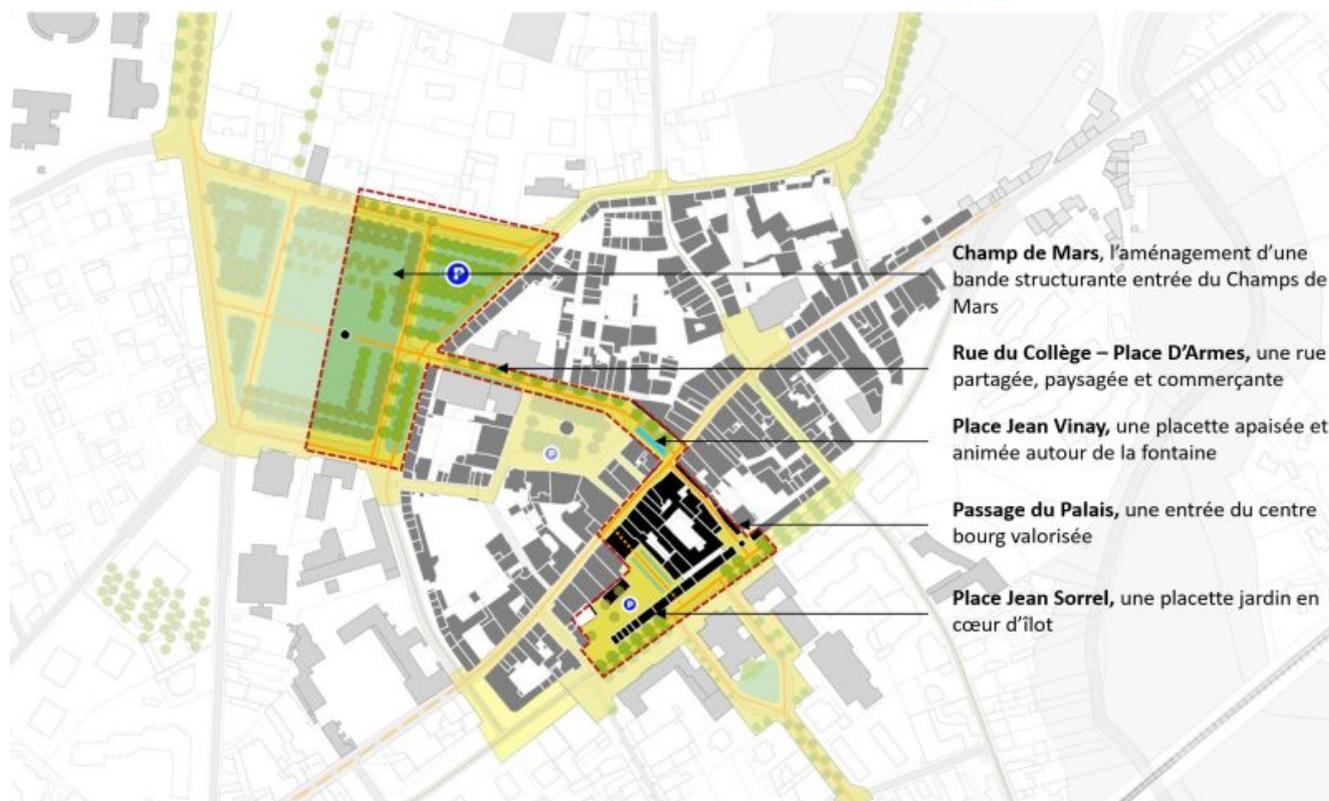
Les chantiers prioritaires de l'ORT qui seront engagés à court terme consistent à la requalification des espaces publics du centre ancien, la réhabilitation de l'îlot Gambetta, la rénovation de l'îlot du 42-44 Grande Rue et à la restructuration de l'îlot de bâtiments situé en face de la gare (îlot gare).

La démarche de concertation qui s'est déroulée au premier semestre 2022 a permis d'établir les grandes orientations du cahier des charges du projet d'espaces publics. Ces éléments ont été transmis aux concepteurs du projet (urbanistes et paysagistes) qui travaillent désormais à la définition plus précise du projet. Le prochain comité de suivi urbain de l'ORT a eu lieu mi-janvier 2023.

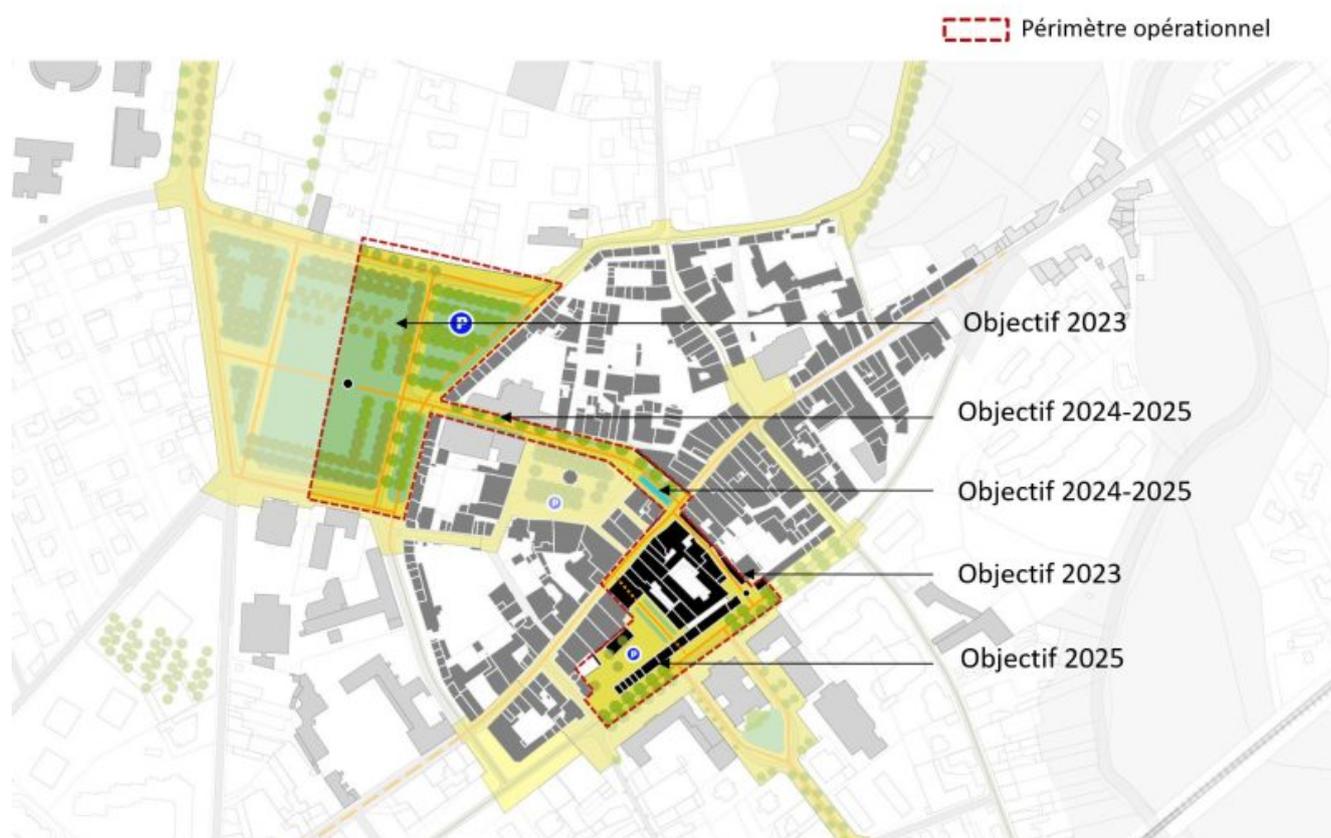
Les premiers chantiers d'espaces publics démarreront en 2023 avec le réaménagement du champ de Mars (autour de la fontaine) et la mise en valeur des passages (passage du Palais).

## Un maillage à reconstituer entre le champ de Mars et la Gare

 Périimètre opérationnel



## Un maillage à reconstituer entre le champ de Mars et la Gare



## Réaménagement du champ de Mars



Ville de Saint-Marcellin  
Aménagement partiel du Champ de Mars  
et du Passage du Palais

**BATELIER & ASSOCIÉS**  
Maître d'œuvre  
10 rue de la République  
37000 TOURS  
T. 02 54 41 11 11  
www.batelier.com

**BATELIER & ASSOCIÉS**  
Agence APS  
Rue de la République  
37000 TOURS  
T. 02 54 41 11 11  
www.batelier.com

**PROJET**

Plan de synthèse **PRO**

Échelle: 1/2000  
Date: 01/06/2023  
3CM4 1 1 0 2 A

## LE MOBILIER



Bancs



Fauteuils



Transats



Fontaine à boire



Tables de pique nique



Espace de convivialité



Galets

# Ilot Gare

Dans le cadre de l'Opération de revitalisation du territoire, Saint-Marcellin s'est engagée dans un vaste plan d'investissements pour améliorer le cadre de vie des habitants et renforcer l'attractivité de la ville.

Dans ce cadre, le réaménagement de l'ilot Gare est déterminant pour rendre concrète la mutation urbaine opérée à Saint-Marcellin.

L'établissement public foncier local du Dauphiné (EPFL du Dauphiné) lance un appel à projet sur ce tènement d'une superficie de 2 200 m<sup>2</sup> en vue de réaliser une opération mixte en renouvellement urbain comprenant 35 % de logements sociaux ainsi que des rez-de-chaussée actifs.

[Plus d'infos](#)

---

# Budget participatif

## 2e budget participatif : à vous de décider !

La ville a lancé en septembre 2023 la deuxième édition du budget participatif doté d'une enveloppe de 20 000 €. Après la phase de dépôt des projets et l'étude de faisabilité, voici venue celle du vote !

Le budget participatif est un nouvel outil de participation citoyenne mis en œuvre pour intégrer les Saint-Marcellinois au cœur de l'action communale. Pour cette deuxième édition, 12 dossiers ont été déposés. Après l'étude de faisabilité, 2 projets ont été jugés conformes au cahier des charges.

### 2 projets soumis au vote

– *Le Coteau pause-lien-info* est un aménagement, à l'entrée du quartier des Coteaux, d'un ensemble 3 en 1 : 1 point repos (1 ou 2 bancs avec protection contre le soleil), 1 point d'informations (1 panneau d'affichage), 1 point culture (une boîte à livres). Le but est de renforcer les liens entre les habitants du quartier.

**Porteuse du projet : Wahiba Robert**

– *Carrés potagers*. L'idée est d'équiper la commune avec des carrés potagers. Outils pédagogiques avec leur système de récupération des eaux de pluie et d'arrosage, ils sont conçus de manière à laisser remonter l'évaporation du réservoir dans la jardinière afin de garder le substrat humide.

**Porteur du projet : Boris Tonarelli**

# **Vous proposez, vous décidez !**

La ville a mis en place un budget participatif qui financera



des projets initiés  
habitants.

directement par les

## **Qui peut proposer des idées ?**

- Tous les Saint-Marcellinois à partir de 14 ans

## **Quel type de projet ?**

### **Les projets devront respecter les règles suivantes :**

- Être d'intérêt commun, respecter les valeurs républicaines et relever des compétences de la ville
- Être techniquement, financièrement et juridiquement réalisable
- Prendre en compte le développement durable
- Concerner un lieu public et accessible à tous sur le territoire communal
- Être cohérent et compatible avec les projets du territoire
- Concerner des dépenses d'investissement et ne pas entraîner de dépenses excessives de fonctionnement
- Que le projet lui-même ne soit pas déjà en cours d'exécution ou que la Ville n'ait pas déjà un projet programmé sur le site d'implantation ciblé

## Sélection des projets

- Sont soumis au vote les projets ayant fait l'objet d'une analyse technique positive, n'induisant pas de coûts de fonctionnement directs excessifs.
- Les porteurs de propositions, ainsi que les habitants associés aux propositions, ayant reçu un avis négatif sont informés des raisons du refus.

## Modalités de vote

- Avoir 14 ans ou plus
- Scrutin majoritaire. Dans le cas où le projet retenu n'engagerait pas l'ensemble de l'enveloppe dédiée, il sera envisagé en lien avec les référents de quartier de mettre en œuvre un projet supplémentaire.
- Vote numérique sur [www.saint-marcellin.fr](http://www.saint-marcellin.fr) ou en remplissant un bulletin mis à disposition à l'accueil de l'hôtel de ville et à l'accueil du Riodel.

## Calendrier

- 30 novembre 2023 : dépôt des projets.
- Décembre 2023 à février 2024 : étude de faisabilité des projets et présentation des projets
- Mars-avril 2024 : vote des projets

[Flyer budget participatif 2023](#)

[Fiche projet](#)

## 1er budget participatif

10 dossiers ont été déposés et examinés par une commission qui en a retenu 2. Les habitants ont voté du 30 janvier au 28 février 2023. Le street workout sera installé courant octobre 2023.

- **Projet 1 : Aménagement d'un projet 3 en 1 quartier des Coteaux** (Wahiba Robert): 38,56 % des voix
- **Projet 2 : Création d'un street workout** (Daoud Benkenane) : 61,44 % des voix.

Mars

---

## Référents de quartier

La ville a lancé un appel à candidatures pour désigner les



référents de quartier qui seront en binôme avec des élus dans chaque secteur de Saint-Marcellin.

## Les missions

Ils ont pour mission de faire remonter les problématiques des quartiers : sécurité, circulation, environnement... afin de trouver les réponses les plus adaptées pour améliorer la vie quotidienne. Le rôle des référents est de traiter de sujets structurants pour le quartier, pas de relever toutes les petites incivilités du quotidien. Ces référents sont un outil de lien citoyen pour répondre au mieux aux préoccupations et aux attentes des Saint-Marcellinois.

## Les référents

**Secteur centre-ville** : Isabelle ATTARD/Patricia ODDOUX

**Secteur Coteaux/Saulaie** : Françoise BLAISE/Christian DREYER

**Secteur Savouret/Riondel/Joud** : Wahiba ROBERT –

**Secteur de la Plaine** : Patricia BERTHOLET/Bernard FESTIVI

**Secteur Ouillères/Mollard** : Marie-France GERMAIN

**Secteur Rony/Vercors** : Liamena GHEIZAL/Monique VINCENT

---

# Les dispositifs de participation

Référents de quartier, budget participatif, marches urbaines, ateliers de concertation, conseil municipal des jeunes... l'implication des habitants est l'un des fils conducteurs de l'action municipale. Objectif : donner la parole aux Saint-Marcellinoises et aux Saint-Marcellinois.

## Conseil municipal jeunes

Créé en 2010, le conseil municipal jeunes (CMJ) est né de la



volonté de la municipalité d'associer les jeunes Saint-Marcellinois à la vie de la commune et au fonctionnement des institutions, en sensibilisant à la citoyenneté et en renforçant la démocratie participative. Le nouveau CMJ – dont l'installation s'est déroulée en mars 2022 – se réunit une fois par mois et dispose d'un budget de 10 000

€ en investissement et de 5 000 € en fonctionnement. Des réunions thématiques sont organisées toute l'année.

## **La Fabrik : les habitants au cœur du projet**

La Fabrik des initiatives citoyennes a ouvert ses portes en 2018. En 2020, la Municipalité et le comité habitants ont voulu aller plus loin et obtenir l'agrément « centre social », effectif depuis janvier 2021. Il s'articule autour de 4 axes : l'accueil, la valorisation du savoir-faire des habitants et le renforcement du pouvoir d'agir des familles et de l'accès aux droits.

Dans le cadre de la politique de la ville, La Fabrik gère aussi le Fonds de participation habitants (FPH) qui permet aux Saint-Marcellinois de développer des projets en faveur du lien social, du vivre-ensemble et du cadre de vie.

## **De nouveaux dispositifs**

La municipalité a souhaité mettre en place de nouveaux dispositifs de consultation des habitants.

## **Des référents de quartier**

La ville a lancé un appel à candidatures pour désigner les référents de quartier qui seront en binôme avec des élus dans chaque secteur de Saint-Marcellin. Ils ont pour mission de faire remonter les problématiques des quartiers : sécurité, circulation, environnement... afin de trouver les réponses les plus adaptées pour améliorer la vie quotidienne.

## **Un budget participatif**

La ville va mettre en place un budget participatif qui financera des projets initiés directement par les habitants.

Les conditions pour pouvoir voter : il faut être habitant de Saint-Marcellin et avoir au moins 14 ans. Les premiers projets financés par le budget participatif doté de 20 000 € verront le jour en 2023.

## **Ateliers de concertation autour des projets urbains**

Suite à la réunion publique du 8 mars 2022 présentant le dispositif de revitalisation du territoire, une démarche de concertation s'est traduite par 3 marches urbaines suivies par 2 ateliers participatifs regroupant près de 300 personnes. Une réunion publique s'est déroulée le 7 juillet.

## **Atlas de la biodiversité**

Le Parc régional du Vercors, en partenariat avec 38 communes, dont Saint-Marcellin, met actuellement en place un atlas de la biodiversité communale. Après une présentation en mars 2022, 2 ateliers au printemps, des actions sont prévues autour de la biodiversité avec les habitants notamment des observations pour inventorier les espèces présentes sur la commune.

## **Des enquêtes auprès des habitants**

Afin d'associer les habitants aux réflexions des élus municipaux, des enquêtes sont proposées grâce aux différents supports de communication de la ville (Saint-Marcellin magazine, site internet...) comme cela a été le cas avec le questionnaire sur le marché nocturne. 231 personnes ont répondu à cette enquête qui a permis de déterminer le jour, l'heure et les produits les plus adaptés aux attentes des Saint-Marcellinois.

## **Des conseils municipaux en Facebook live**

Depuis mars 2021, la ville retransmet en direct sur Facebook les séances du conseil municipal et en rediffusion pour

permettre aux Saint-Marcellinois de suivre l'intégralité des débats, un souhait également porté par les groupes d'opposition.

## Les élus à votre écoute

Autre nouveauté, afin d'établir un contact plus direct avec les habitants, des permanences sont organisées depuis le 4 juin 2022 les samedis matin de 9 h à 11 h sans rendez-vous à l'hôtel de ville. Reprise le 3 septembre 2022.

---

## Les élus à votre écoute

Afin d'établir un contact plus direct avec les habitants, des



permanences avec les élus sont organisées les samedis matin de 10 h à 11 h 30 sans rendez-vous à l'hôtel de ville.

---

## Les élus du conseil municipal

# jeunes

[Rayan FERRET](#)

[Ibrahim DIALLO](#)

[Chloé AMARA](#)

[Aurélien AMARA](#)

[Zoé HARDI](#)

[Zélie REYNAUD-RAMEL](#)

[Zakarie ALOUI](#)

[Thao GARDETTE](#)

[Salah BAISSA](#)

## Cérémonie d'investiture

Samedi 19 mars 2022, s'est déroulée en salle du conseil municipal la cérémonie d'investiture des 9 nouveaux conseillers municipaux jeunes : Zakarie Aloui, Aurélien Amara,

Chloé Amara, Salah Baissa, Ibrahim Diallo, Rayan Ferret, Thao Gardette, Zoé Hardi, Zélie Reynaud-Ramel.

Le maire Raphaël Mocellin et les élus Imen De Smedt, Monique Vincent, Mathieu Germain, Jules Jany, Patricia Oddoux et Marie-Hélène Ballouhey leur ont remis leur écharpe de conseiller municipal jeunes.

Le maire a souhaité la bienvenue aux jeunes élus. Imen De Smedt a souligné : " Vous êtes à partir d'aujourd'hui, puisque vous l'avez choisi investi d'une mission qui est celle de représenter les jeunes de notre commune. Bravo et merci. Depuis 2010, les précédents jeunes ont beaucoup œuvré pour notre commune et nos concitoyens. Si vous faites le tour de toutes les réalisations, vous mesurez les possibilités qui s'ouvrent à vous pour les 2 ans à venir. "

---

## **Rôle du conseil municipal jeunes**

Créé en 2010, le CMJ est né de la volonté de la municipalité d'associer les jeunes Saint-Marcellinois à la vie de la commune et au fonctionnement des institutions, en sensibilisant à la citoyenneté et en renforçant la démocratie participative. Les Saint-Marcellinois entre 12 et 16 ans peuvent participer aux élections.



### **Un mandat de 2 ans**

Conseiller municipal jeunes, c'est un mandat officiel de 2 ans. Des réunions de travail sont organisées autour de

différents thèmes. C'est l'occasion d'échanger, de s'informer sur l'actualité de la ville et de travailler sur des actions. Le conseil municipal jeunes se réunit une fois par trimestre et bénéficie d'un budget de 10 000 € en investissement et de 5 000 € en fonctionnement pour mener à bien ses projets, en plus du soutien des services municipaux.

## **Quelle mission ?**

Le conseiller municipal jeunes recueille les idées et initiatives des jeunes de la ville. Son rôle est consultatif, il fait des propositions sur divers aspects de la vie de la commune (solidarité, cadre de vie et environnement, festivités...), et contribue ainsi à la concrétisation de projets. Ce mandat est une occasion unique de s'engager et d'être acteur pour sa commune en bénéficiant d'une expérience enrichissante.

Être conseiller municipal jeunes, c'est contribuer à la démocratie, être citoyen, mais aussi faire bouger sa ville et être le porte-parole de ses pairs. Un beau programme ! Chaque candidat doit d'ailleurs trouver un slogan résumant ses idées et motivations.

---

## **Conseil municipal en vidéo**

### **Conseil municipal 12 avril 2024**

<https://www.youtube.com/embed/AzdATmI4ACQ?si=8ubrPnLbhjyPuDeV%20title=YouTube%20video%20player%20frameborder=>

## **Conseil municipal 16 février 2024**

[http://www.youtube.com/embed/W6WEp7jcAXk?si=k7fw8Ail\\_gX6Gpi-%20title=YouTube%20video%20player%20frameborder=](http://www.youtube.com/embed/W6WEp7jcAXk?si=k7fw8Ail_gX6Gpi-%20title=YouTube%20video%20player%20frameborder=)

## **Conseil municipal 23 janvier 2024**

<http://www.youtube.com/embed/nZ7RM5yE7x8?si=TrkW9XiLe10V2Xst%20title=YouTube%20video%20player%20frameborder=>

## **Conseil municipal 12 décembre 2023**

[http://www.youtube.com/embed/vAJhhX\\_CF84?si=NSS0jMDG661n2BRy%20title=YouTube%20video%20player%20frameborder=](http://www.youtube.com/embed/vAJhhX_CF84?si=NSS0jMDG661n2BRy%20title=YouTube%20video%20player%20frameborder=)

## **Conseil municipal 3 octobre 2023**

<http://www.youtube.com/embed/w4JIIlDqyfI?si=N0NQYamUqeuMjveT%20title=YouTube%20video%20player%20frameborder=>

## **Conseil municipal 4 juillet 2023**

[http://www.youtube.com/embed/\\_uaVfyBzqAw?si=S9RBsrqhS8xPhzgc%20title=YouTube%20video%20player%20frameborder=0](http://www.youtube.com/embed/_uaVfyBzqAw?si=S9RBsrqhS8xPhzgc%20title=YouTube%20video%20player%20frameborder=0)

## **Conseil municipal 16 mai 2023**

[http://www.youtube.com/embed/qbx5HH\\_hntY%20title=YouTube%20video%20player%20frameborder=](http://www.youtube.com/embed/qbx5HH_hntY%20title=YouTube%20video%20player%20frameborder=)

## **Conseil municipal 24 mars 2023**

[http://www.youtube.com/embed/S7m\\_5E06gL0%20title=YouTube%20video%20player%20frameborder=0%20allow=accelerometer;%20autoplay;%20clipboard-write;%20encrypted-media;%20gyroscope;%20picture-in-picture;%20web-share](http://www.youtube.com/embed/S7m_5E06gL0%20title=YouTube%20video%20player%20frameborder=0%20allow=accelerometer;%20autoplay;%20clipboard-write;%20encrypted-media;%20gyroscope;%20picture-in-picture;%20web-share)

## **Conseil municipal 21 février 2023**

<http://www.youtube.com/embed/XmEmDsmLJtE%20title=YouTube%20video%20player%20frameborder=>

## **Conseil municipal 10 janvier 2023**

[https://www.youtube.com/watch?v=JTF\\_FqLPMrw](https://www.youtube.com/watch?v=JTF_FqLPMrw)

## **Conseil municipal 21 novembre 2022**

<https://youtu.be/KkwHfaG-GnA>

## **Conseil municipal 27 septembre 2022**

<https://youtu.be/FkpcE0d6dLE>

## **Conseil municipal du 8 juin 2022**

[https://youtu.be/5W8\\_pRlo6MM](https://youtu.be/5W8_pRlo6MM)

## **Conseil municipal du 29 mars 2022**

[https://youtu.be/d2nbbgyQD\\_8](https://youtu.be/d2nbbgyQD_8)

## **Conseil municipal du 15 février**

**2022**

<https://youtu.be/zKm97iowfBQ>

**Conseil municipal du 14 décembre  
2021**

<https://youtu.be/dYGltU-aW2w>

**Conseil municipal du 28 septembre  
2021**

<https://youtu.be/Qf5GWj3auA8>

**Conseil municipal du 23 mars 2021**

<https://youtu.be/l1CptfDcGQc>

---

## **Enregistrements audios**

**2021**

- [29 juin 2021](#)
- [2 février 2021](#)

[2020](#)

- [15 décembre 2020](#)
- [17 novembre 2020](#)
- [22 septembre 2020](#)
- [24 juillet 2020](#)

- [17 juillet 2020](#)
  - [11 juin 2020](#)
  - [18 février 2020](#)
  - [6 janvier 2020](#)
- 

# Actes du conseil municipal

## Ordre du jour des conseils municipaux

2024

2023

[Tout télécharger](#)

**2023**

pdf

[7 – Conseil municipal du 12 décembre 2023 – Ordre du jour](#)

[Télécharger](#) [Aperçu](#) pdf

[6 – Conseil municipal du 03 octobre 2023 – Ordre du jour](#)

[Télécharger](#)[Aperçu](#) pdf

[5 – Conseil municipal du 04 juillet 2023 – Ordre du jour](#)

[Télécharger](#)[Aperçu](#) pdf

[4 – Conseil municipal du 16 mai 2023 – Ordre du jour](#)

[Télécharger](#)[Aperçu](#) pdf

[3 – Conseil municipal du 24 mars 2023 – Ordre du jour](#)

[Télécharger](#)[Aperçu](#) pdf

[2 – Conseil municipal du 21 février 2023 – Ordre du jour](#)

[Télécharger](#)[Aperçu](#) pdf

[1 – Conseil municipal du 10 janvier 2023 – Ordre du jour](#)

[Télécharger](#)[Aperçu](#)

**Vous devez vous connecter pour pouvoir télécharger un fichier!**

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

Se connecter

2022



2021



2020





# **Procès-verbaux des conseils municipaux**

2024

2023

# Listes des délibérations des conseils municipaux

2024

# **Délibérations des conseils municipaux**

2024

2023

2022

2021



2020



# Décisions municipales

2024

[Tout télécharger](#)

## 2024

pdf

**2024\_001\_DM\_SIGNATURE\_AVENANT\_1\_CONV\_FINANCEMENT\_SECURISATION\_HALTE\_SCOLAIRE\_LA\_SAULAIE**

[Télécharger](#)[Aperçu](#).pdf

**2024\_002\_DM\_SIGNATURE\_CONTRAT\_DE\_CONTROLE\_PARC\_ASENSEURS\_AVEC\_ACCEO**

[Télécharger](#)[Aperçu](#).pdf

**2024\_003\_DM\_ACCEPTATION\_INDEMNITE\_SINISTRE\_DEGRADATION BORNE GRANDE RUE**

[Télécharger](#)[Aperçu](#).pdf

**2024\_004\_DM\_AVENANT\_1\_MARCHÉ\_2022\_26\_DE\_FOURNITURES\_DE\_CORBEILLE\_DE\_VILLE**

[Télécharger](#)[Aperçu](#).pdf

**2024\_005\_DM\_MISSION\_DE\_MAITRISE\_DIAGNOSTIC\_ERP\_ESPACE\_ST\_LAURENT**

[Télécharger](#)[Aperçu](#).pdf

**2024\_006\_DM\_MISSION\_AVIS\_TECHNIQUE\_ETUDE\_MODIFICATION\_DE\_LA\_CLASSIFICATION\_ERP\_DE\_L'ESPACE\_SAINTE-LAURENT**

[Télécharger](#)[Aperçu](#).pdf

**2024\_007\_DM\_ATTRIBUTION\_DU\_LOT\_7\_VIDEOPROTECTION\_DU\_MARCHÉ\_DE\_TRAVAUX**

## AMENAGEMENT PAYSAGER CHAMP DE MARS

[Télécharger](#)[Aperçu](#).pdf

### □ 2024\_008\_DM\_DESIGNATION AVOCAT

[Télécharger](#)[Aperçu](#).pdf

### □ 2024\_009\_DM SUBVENTION EQUIPEMENT POLICE MUNICIPALE

[Télécharger](#)[Aperçu](#).pdf

### □ 2024\_010\_DM SIGNATURE AVENANT AU MARCHÉ D'ASSURANCES – LOT DOMMAGES AUX BIENS – REVISIONS DES PRIX

[Télécharger](#)[Aperçu](#)

1

2

3

Suivant »

2023

---

**Saint-Marcellin écologique et  
progressiste**

---

# Saint-Marcellin verte et solidaire

[Décembre 2021](#)

## **Démocratie, solidarités, climat : nous sommes inquiets**

La démocratie locale se porte mal : baisse du nombre de commissions, de conseils municipaux, de conseils du CCAS, difficultés pour les élus de l'opposition et les citoyens d'accéder aux informations.

La promesse de démocratie participative, elle, ne pourra se résumer aux seuls « référents de quartier », tandis que le futur dispositif « voisins vigilants » semble être un report malsain de compétences nationales et municipales sur les habitants.

Sur le plan social : disparition des médiateurs de quartier, démarrage poussif de la Fabrik et du Fablab, risque sur les services publics (gare).

Côté cadre de vie, pour le moment, on coupe ou on maltraite les arbres, on efface des pistes cyclables... les autres villes font l'inverse.

Côté énergie et climat, l'été a été marqué par les inondations, dômes de chaleur, canicules, incendies, baisses de rendements agricoles et tensions sur les énergies. Ces événements vont s'intensifier, y compris chez nous. Notre ville doit s'y préparer, c'est une question de responsabilité, de justice, de sécurité et de solidarité. Pour être pertinentes, les solutions sont à construire en incluant toutes les parties prenantes et doivent être accompagnées d'une réelle volonté politique au niveau communal et intercommunal.

Hélas, sur Saint-Marcellin, ce mandat semble perdu pour le

climat : ce n'est pas une priorité de la majorité, et les oppositions n'ont toujours pas la possibilité d'infléchir les choix.

## Juin 2021

Tout d'abord, nous nous réjouissons de la mobilisation citoyenne lors de la marche pour le climat du 9 mai dernier. À Saint-Marcellin comme ailleurs, il est temps que les politiques agissent pour le climat !

Pour nous, les avancées de la majorité ne sont pas à la hauteur des enjeux. Ce mandat s'inscrira-t-il encore dans l'inaction climatique et démocratique ?

En dehors du sujet végétalisation, pour lequel nous avons pu faire des propositions, les oppositions ne sont toujours pas associées à la construction des projets de la ville.

Au niveau intercommunal, nous contribuons à l'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial. Son objectif est de réduire nos consommations d'énergie, les émissions de CO2 et la pollution. Saint-Marcellin fera-t-elle sa part ?

Un plan intercommunal pour les aménagements cyclables est également en cours d'étude. La Mairie écoutera-t-elle les attentes des usagers, détenteurs de l'expertise du terrain ?

Les beaux jours approchant, nous croisons les doigts pour un retour rapide à des conditions sanitaires permettant une reprise complète des activités culturelles, associatives, démocratiques et économiques. Elles font de Saint-Marcellin une ville vivante et conviviale !

N'oubliez pas de vous exprimer lors des élections de juin. Pour les départementales, nous soutenons le "Printemps Isérois". Pour les régionales, nous appelons à voter pour la liste "L'écologie, c'est possible !", représentée localement par Vincent BAYOT et Jonathan SOEN.

---

# Saint-Marcellin demain

[Janvier 2022](#)

CAP SUR 2022 !

Être élus, c'est connaître la population actuelle pour répondre à ses attentes et à ses besoins. C'est participer, autant qu'il nous est permis, au développement de notre ville. Pour cela, l'équipe Saint-Marcellin Demain multiplie ses actions auprès de vous et fait remonter vos attentes à la majorité.

En parallèle, notre groupe Facebook, « EN ATTENDANT DEMAIN », s'étoffe de jour en jour. Il vient de dépasser les 400 membres. Initialement destiné à rompre l'isolement lors du premier confinement, nous avons souhaité que ce groupe, axé sur la solidarité, l'échange et l'information, perdure au-delà de la campagne municipale. Nous sommes particulièrement fiers du réseau que nous avons créé en termes d'emplois et de stages.

La force du collectif reste notre raison d'être, notre ADN. Souvenez-vous « tout seul on va plus vite mais ensemble on va plus loin » et ce groupe est le reflet de ce qui a toujours animé Saint-Marcellin Demain.

Ce projet vise ainsi à permettre à toutes les personnes qui le souhaitent de déposer des offres d'emploi, de demander des conseils, de présenter un projet ou de partager des informations utiles avec une dynamique centrale autour de l'emploi.

Au nom de l'équipe de Saint-Marcellin Demain, nous tenions à vous remercier pour votre confiance. Nous vous souhaitons une

belle et heureuse année 2022 pleine d'énergie et de beaux projets.

Restons en contact : Facebook, Instagram, Twitter ou par mail [contact@saintmarcellindemain.fr](mailto:contact@saintmarcellindemain.fr)

## Août 2021

Quelques brèves de la vie municipale...

Tout d'abord un retour sur le Conseil municipal du 29 juin dernier qui malheureusement n'a pas pu être retransmis en direct suite à des problèmes techniques du prestataire de la commune.

Beaucoup de nos questions sont restées sans réponse nous renvoyant vers les commissions à venir alors qu'il nous est indispensable d'obtenir ces informations lors des débats pour guider nos votes.

Pire encore, le maire a fait le choix de réduire la fréquence des conseils municipaux. Bilan : pas moins de 45 points à l'ordre du jour... Fort de ses attributions certaines délibérations ont été traitées au pas de course. Il a également tenté d'empêcher les débats en réduisant au silence la voix des oppositions en coupant le micro.

La majorité oublie qu'à travers cette attitude elle bafoue pas moins de 70 % des électeurs et qu'elle contribue ainsi à la défiance de nos concitoyens envers la politique locale.

Nous laisserons cette fois encore les Saint-Marcellinois juger de ce déni de démocratie à peine dissimulé.

Par ailleurs, nous déplorons le manque d'accompagnement et l'absence de réactivité de la majorité face à la destruction programmée d'un immeuble dans le quartier Beausoleil.

Nous réaffirmons notre soutien aux habitants concernés.

Nous vous souhaitons un bel été ! Prenez soin de vous.

N'hésitez pas à nous contacter : [contact@saintmarcellindemain.fr](mailto:contact@saintmarcellindemain.fr) ou sur notre page Facebook

L'Équipe Saint-Marcellin Demain  
Noëlle THAON, Jean-Luc PIQUER, Isabelle GAUVIN

[Juin 2021](#)

### **La navette du TIC est gratuite !**

Excellente nouvelle pour les usagers de cet outil de transport intercommunal et impossible de rater l'info grâce aux efforts de communication déployés pour annoncer la nouvelle : réseaux sociaux, panneaux dans la ville,...

Mais savez-vous comment ce transport est devenu gratuit?

TIC tac TIC tac remettons les pendules à l'heure, revenons en novembre 2020 lors du conseil municipal lorsque le conseiller d'opposition Jean-Luc Piquer souligne le caractère illégal du TIC qui, du fait de sa non gratuité (à ce moment là) relève du transport public et se doit donc d'être soumis à réglementation moyennant quelques formalités non remplies à cette date...

Tout le monde « TIC » ... de quoi se mêle l'opposition de Noelle Thaon ?

C'est sans compter sur la ténacité de J.L Piquer qui s'accroche (telle une « TIC » ?) à ce dossier en fournissant les éléments juridiques pour que la municipalité reste dans la légalité et surtout que les usagers soient protégés en cas d'accident.

Décision a donc été votée de rendre le TIC gratuit. La gratuité transfère le TIC dans le domaine privé et le rend donc légal.

Alors bien-sûr notre équipe Saint Marcellin Demain est taxée de procédurière (c'est devenu un TIC ? ou un TOC ? seule une psychologue pourrait nous le dire) mais nous ne perdons pas de

vue notre objectif : rester vigilants pour les Saint Marcellinois.es, la vigilance n'excluant pas la confiance.

Isabelle Gauvin

□Conseillère Municipale d'opposition Saint Marcellin Demain

---

## **Saint-Marcellin pour tous**

Août 2023

Ce 8 août, date limite de remise de notre tribune, l'actualité municipale est très calme. Mais nous préparons pourtant un moment clé de notre mandat : l'élection le 24 septembre des cinq sénateurs de notre département. Il est important de rappeler son importance.

Les sénateurs sont élus au suffrage universel indirect, par un collège de « 162 000 grands électeurs ». Ce sont pour 95% d'entre eux des élus municipaux délégués par leur conseil.

Pour notre groupe il s'agit de Jacques Lascoumes et Sylvie Chapre

Le Sénat est renouvelé par moitié tous les trois ans; la durée du mandat est depuis 2011 de six ans, auparavant elle était de neuf ans.

Le Sénat est la chambre haute du Parlement. Il vote les lois à la suite de l'Assemblée nationale et peut proposer des modifications (amendements) et même des lois. En cas de désaccord entre les deux chambres l'Assemblée nationale a

presque toujours le dernier mot.

Malgré cela trop souvent les élus locaux prennent comme excuse à leur impuissance l'attitude de l'état, alors qu'ils détiennent presque la moitié du pouvoir législatif ! Ils ne travaillent et ne dialoguent pratiquement jamais avec les sénateurs qui viennent leur rendre visite une fois par mandat avant les élections...

Il est difficile de faire évoluer cela mais nous essaierons d'obtenir et de vous rapporter les actions de nos sénateurs isérois à compter de ce nouveau mandat.

Nous vous souhaitons d'avoir fait le plein d'énergie et de bonne humeur lors de vos vacances.

Jacques Lascoumes , Lucile Vignon, Bruno Giardino, Sylvie Chapre

Juillet 2023

En cette fin d'année scolaire l'actualité municipale est relativement calme. Néanmoins trois sujets notables ont été à l'ordre du jour du dernier conseil.

L'étude de la réalisation des pistes cyclables a été voté. Dans le principe c'est louable mais l'état de nombreuses voiries est déjà très mauvais, en particulier l'ancienne route de chatte dont le bitume se désagrège et qui comporte de nombreux nids de poule. Malheureusement l'équipe en place n'a aucune vision d'ensemble de l'état de la voirie de la commune et ne visualise pas l'essentiel.

Le remplacement total de l'éclairage du stade la Saulaie et des rues éclairées toute la nuit, par des projecteurs LED (à plus basse consommation) a fait l'objet d'une demande de subvention. Le cout est de 42 000€ après déduction de la subvention Fédération Française de Football + 358 000€ environ financés par les impôts de la commune et la région. Un

remplacement progressif à chaque fin de vie d'équipement aurait été plus conforme au souci de développement durable.

Une subvention a été demandée pour le réaménagement du Champ de Mars et de la Place d'Armes. A cette occasion Christian Dreyer adjoint à l'urbanisme a admis la suppression de huit places de parking mais nous restons très circonspects et nous craignons que le commerce local soit détruit par l'idéologie anti-parking voiture importée des grandes villes qui anime l'équipe en place.

Jacques Lascoumes , Lucile Vignon, Bruno Giardino, Sylvie Chapre

Juillet 2021

L'avenir de l'îlot Gambetta a toujours été pour nous un sujet essentiel.

Lors de notre campagne électorale, nous avons pris des positions fortes sur ce dossier.

En effet, la place Jean Sorel doit s'ouvrir le plus largement possible sur ce boulevard pour mieux faire rayonner notre centre-ville en facilitant son accès.

Aujourd'hui, il est donc nécessaire de d'éclaircir au maximum cette zone en supprimant les bâtiments insalubres qui séparent la place et le boulevard.

Des projets malvenus de rénovation des bâtiments existant envisagés durant l'ancienne mandature semblent malheureusement toujours en cours dans la nouvelle équipe.

L'existence d'une partie de rempart ne saurait justifier le maintien de ces taudis même rénovés.

En effet, il est tout à fait possible de concilier la

préservation des vestiges à valeur historique sans pour autant nuire au développement du centre-ville.

Il convient donc de dégager soigneusement le rempart puis de prendre des résolutions au vu de ce que nous découvrirons.

À ce jour, nous n'avons pas connaissance d'un avis écrit des bâtiments de France sur ce sujet, en conséquence, notre réflexion peut et doit s'exercer en toute liberté.

Soyez surs, chers concitoyens, que sur ce dossier, nous serons très vigilants et force de proposition.

Après un printemps particulièrement difficile à de nombreux points de vue, nous vous souhaitons un été et des vacances, les plus libres et heureuses possible.

J. Lascoumes, L. Vignon, B. Giardino, S. Chapre

Mai 2021

La commune s'interroge enfin sur le devenir des arbres de notre ville !

Depuis longtemps aucun arbre malade n'était remplacé. Aujourd'hui, malheureusement, en abattre un grand nombre est devenu incontournable et urgent.

Le projet de parking à la Saulaie, nous amène à constater que de nombreux platanes sont malades et menacent notre sécurité.

Sylvie Mocellin Chapre, motivée par la tradition forestière familiale, représente notre groupe dans cette nouvelle « Commission Arbres » Trois rencontres ont eu lieu. Les échanges y sont passionnants. Nous avons conscience que certaines décisions seront difficiles à prendre mais indispensables pour la sécurité de tous.

Un diagnostic précis des arbres est en cours avec l'ONF. Certains seront à enlever rapidement car en très mauvais état.

Si c'est financièrement possible, nous soutiendrons la plantation d'espèces diversifiées avec un ombrage important, apportant rapidement de la fraîcheur car nous sommes une commune du sud. Ainsi, nous diminuerons le risque de contagion et ce sera plus esthétique et plus pédagogique

Nous resterons vigilants pour qu'au moins un arbre soit replanté pour chaque arbre abattu.

Mais, le renouvellement sera difficile car, même en replantant des arbres de bonne taille, il faudra être patient avant d'avoir des ombrages conséquents.

Nous ne sommes que de passage sur terre et les arbres, même s'ils perdurent plus longtemps que nous, le sont aussi.

J. Lascoumes, S.Chapre, L.Vignon, B.Giardino

---

## **Saint-Marcellin avenir**

---

### **L'opposition**

### **Groupe Saint-Marcellin pour tous**



**Jacques LASCOURMES**

□Conseiller communautaire



**Sylvie MOCELLIN CHAPRE**



**Lucile VIGNON**

□Conseillère communautaire



**Bruno GIARDINO**

# Groupe Saint-Marcellin demain



**Noëlle THAON**

□Conseillère communautaire



**Isabelle GAUVIN**



**Jean-Luc PIQUER**

**Groupe Saint-Marcellin verte et  
solidaire**



**Samuel De Besses**

**Groupe Saint-Marcellin écologique  
et progressiste**



**Christophe GHERSINU**

---

**Majorité**

**Le maire**



## **Raphaël MOCELLIN**

Maire de Saint-Marcellin

Vice-président au tourisme, valorisation patrimoniale et gastronomique de SMVic

- Le maire assure des permanences hebdomadaires en mairie sur rendez-vous.
- Téléphone : [04 76 38 50 13](tel:0476385013)

# Les adjoints et conseillers délégués



## Monique VINCENT

1ère adjointe

Politique des affaires générales, des ressources financières et humaines, de la démocratie participative et de la tranquillité publique

Conseillère communautaire



## **Christian DREYER**

2e adjoint

Politique du développement durable, de l'urbanisme, des travaux et de la gestion des risques

Conseiller communautaire



## **Imen DE SMEDT**

3e adjointe

Politique de l'éducation, de la jeunesse, de la famille et du numérique

Conseillère communautaire



## **Bernard FESTIVI**

4ème adjoint

Politique sportive

Conseiller communautaire



## **Nicole NAVA**

5e adjointe

Politique culturelle, touristique et patrimoniale

Conseillère communautaire



**Jean-Yves BALESTAS**

6e adjoint

Politique des solidarités

Conseiller communautaire



**Véronique TODESCO**

7e Adjointe

Politique de la vie associative et de l'animation

Conseillère communautaire



## **Alain RENAULT**

8e adjoint

Politique du développement économique en charge du commerce,  
de l'artisanat et de l'emploi

**Les conseillers municipaux délégués  
rattachés à une politique**



## **Mylène Matras**

Conseillère municipale déléguée aux mobilités et à la transition énergétique



## **Mathieu GERMAIN**

Conseiller municipal délégué à la démocratie participative



## **Olivia JACQUOT**

Conseillère municipale déléguée à l'animation



## **Jules JANY**

Conseiller municipal délégué à la jeunesse



## **Benjamin ARMAND**

Conseiller municipal délégué en charge des spectacles et des expositions



## **André GILOZ**

Conseiller municipal délégué en charge de la vie quotidienne



**Xavier PAGES**

Conseiller municipal délégué à la politique sportive

## **Les conseillers municipaux**



**Ginette PEVET**



**Patricia ODDOUX**



**Michel Cipriani**



**Marie-Hélène BALLOUHEY**

## **Les élus à votre écoute**

Afin d'établir un contact plus direct avec les habitants, des permanences sont organisées les samedis matin de 10 h à 11 h 30 sans rendez-vous à l'hôtel de ville.

---

## **Vœux 2023**

**Le 6 janvier, au Diapason, le maire Raphaël Mocellin, le conseil municipal et le CMJ ont adressé leurs meilleurs vœux aux Saint-Marcellinois...**

Le 6 janvier, au Diapason, le maire Raphaël Mocellin et le conseil municipal ont adressé leurs meilleurs vœux aux Saint-Marcellinois, venus nombreux assister à la cérémonie.

Après le film rétrospectif de 2022, le maire a indiqué « Enfin ! La troisième fois était la bonne : après deux annulations, j'ai enfin le plaisir de vous souhaiter de vive voix mes vœux les meilleurs, pour vous et vos proches. Pour la première fois, j'ai l'occasion de nous rassembler. J'avoue que j'étais très impatient ! ».

Les échanges se sont poursuivis ensuite autour du verre de l'amitié et de la galette des rois.



---

## Noël des seniors

Le CCAS de la ville de Saint-Marcellin a

**offert aux aînés de plus de 70 ans soit un repas, soit un colis, soit un chèque Cœur du commerce...**



À l'occasion des fêtes de Noël, le CCAS a offert aux aînés de plus de 70 ans, soit un repas, soit un colis (399 colis pour personnes seules, 185 pour les couples), soit nouveauté en 2022 un chèque Cœur du commerce (148 chèques pour personnes seules et 47 pour les couples). Le retrait des colis s'est déroulé les 5 et 6 décembre.

Le repas s'est déroulé le 8 décembre au Forum en présence de 220 personnes. Le maire a souligné : "En ce mois de décembre, c'est un plaisir pour moi de reprendre le fil de notre longue tradition de repas pour la période des fêtes." Jean-Yves Balestas a poursuivi : "Le lien social tient certes grâce à nos politiques publiques de solidarité, mais surtout grâce à l'engagement quotidien de chacun d'entre nous."

A noter, les décorations pour le repas des seniors ont été réalisées par les enfants des accueils de loisirs et du

périscolaire et que l'après-midi était animée par Tristan rock.

